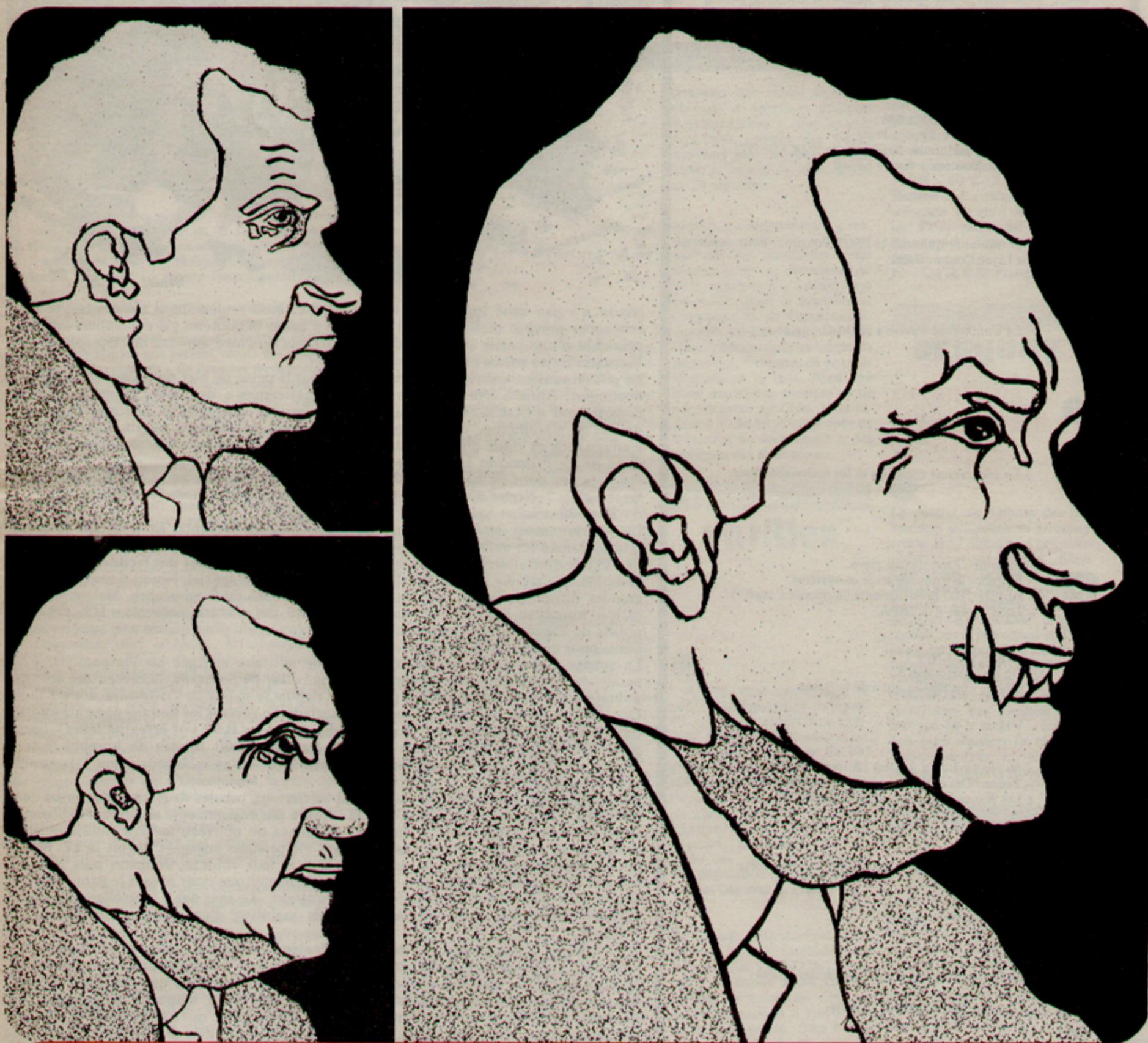


INDUQUE

hebdomadaire de la ligue communiste



ce criminel
de guerre
forcé à négocier
continue
à manoeuvrer
continue
à massacrer

il doit céder !

le 7

tous dans la rue

Sommaire

2 INDOCHINE

- 3 -- Pourquoi les USA négocient.
-- L'impasse de l'impérialisme américain.

- 4 -- Tous dans la rue le 7 !
-- Appel aux combattants : comment se construit la victoire.
-- La solidarité tiède (le PCF le 31).

5 LUTTES OUVRIERES :

- Le PCF : un réformisme de plomb !

- 6 -- Citroën : une solide réputation.
-- Narbonne-Malvezey : vers la victoire !

7 AFFAIRE BAROCLEM :

- Réponse à « Syndicalisme ».
-- Faut-il exclure les dirigeants de l'UR / CFDT.
-- PSU : Soutien à André Lepert.

8 EXTREME GAUCHE :

- 47 militants quittent le PSU : Pourquoi nous adhérons à la Ligue Communiste.

- 9 -- La Conférence ouvrière PSU-LO : un coup pour rien.

10 UNION DE LA GAUCHE :

- Le programme commun et les nationalisations.

11

LUTTES OUVRIERES :

- Renault : Anatole fait grève.
-- Emploi : le truquage érigé en système.
-- Paribas : 100 licenciements, la riposte s'organise.
-- Lacq : grève à la SNPA.

13 ASSISES DU CNPF :

- Un patronat social ?
-- Ceyrac : un patron qui a de la classe.

14 CONTRE LA REPRESSION MILITAIRE :

- Visite de Debré à Brest : à tout saigneur, tout honneur.
-- Sedan : Des anti-militaristes poursuivis pour avoir écrit : « Les jeunes s'unissent, l'armée s'effondre ».

15 L'INJUSTICE EN QUESTION :

4. La raison de l'Etat est toujours la plus forte.

16

- Réformes, faciles à dire, pas faciles à faire.

17

- Les Lycées en grève à Orléans.

FEMMES :

- Pour l'abrogation de la loi de 1920.
-- Angleterre : Comment l'esprit vient au ministre conservateur.
-- Qui a peur du Planning Familial ?
-- Le 8 à Bobigny : « Présents, M. le Président ! ».

19 NOTES INTERNATIONALES :

- Pays basque : A bas la répression contre les réfugiés politiques !
-- Pour la défense des prisonniers politiques uruguayens.
-- Chili : du côté de la classe ouvrière.
-- Antilles : « L'indépendance est un mot tabou ».

20

- Bas les pattes devant le Yémen du Sud.

qui nixon croit-il tromper ?



Nixon n'a pas signé les accords le 31 octobre. Non seulement il n'a pas respecté les échéances prévues mais encore il en met en cause le contenu ; il demandait le retrait préalable d'une partie au moins des combattants du Nord aujourd'hui engagés au Sud Vietnam. Entre autres nouvelles exigences.

Le gouvernement américain ne prend même pas la peine de nier que Kissinger a signé ce document. Après s'être caché derrière les « réticences » de Thieu, le porte-parole du département d'Etat se retranche aujourd'hui derrière la légèreté de Kissinger ! L'envoyé spécial de Washington, « sans format ni on juridique spécialisée », aurait laissé passer par inadvertance et désir d'en finir au plus vite des formulations inacceptables. *Fallait-il donc une « formation spécialisée » pour s'apercevoir de l'absence de toute référence aux troupes nord-vietnamiennes ?* Le téléphone et le telex ne relient-ils plus Paris à Washington ? Nixon n'a-t-il pas reconnu lui-même dans ses messages à Pham Van Dong du 20 et 22 octobre, que le document était complet ?

Le gouvernement américain accumule les mensonges évidents. Et pourtant la presse internationale lui emboîte allègrement le pas. Jusqu'au « Monde » qui admet le sérieux de l'explication donnée sur la « légèreté de Kissinger » ! Usant des facilités offertes par la diplomatie secrète et le talent d'acteur de son envoyé spécial, Nixon passera ainsi sans grandes difficultés le cap des élections présidentielles du 7 novembre. Malgré la publication imprévue par les Vietnamiens, inquiets des « attermolements » US, des neuf points de l'accord. Demain, le 5 novembre, Nixon, réélu pour quatre ans, aura les mains libres pour continuer sa politique.

La presse a souligné à l'envie la désescalade militaire engagée au Vietnam. Le FNL aurait abandonné les offensives qu'il avait prévues. Et pourtant, le niveau des activités militaires est reconnu comme le plus élevé depuis le début de l'offensive il y a 7 mois. Les USA auraient abaissé le niveau de l'escalade en cessant les bombardements au-delà du 20^e parallèle. Et pourtant, la presse admet que les B 52 ont effectué leurs raids les plus meurtriers depuis plusieurs mois en larguant 2000 tonnes de bombes dans le secteur de Vinh. Les bombardements continuent « sans relâche » jusqu'à la proche périphérie de Saïgon.

Moins que jamais les militants ne doivent se fier aux paroles de Nixon pour juger de sa politique. Les actes sont clairs. Outre la rupture des engagements antérieurs et l'intensification de l'escalade, les USA envoient d'urgence un nouveau matériel militaire ultra-moderne au fantoche Thieu. Les offensives victorieuses engagées depuis le Têt 68 par les trois peuples d'Indochine ont forcé, contre leur volonté, Johnson puis Nixon à engager la négociation. *Mais rien ne permet d'affirmer que pour autant le gouvernement américain se soit résigné à la défaite. Au contraire. Le sens des « nouvelles exigences » apparaît clairement : chercher à imposer le maintien d'un régime fantoche au Sud Vietnam.*

A l'heure où Nixon joue de toutes les cordes de la diplomatie et de la démagogie pour endormir l'opinion mondiale, notre rôle est de toute première importance. Il est nécessaire d'affirmer une fois encore que l'impérialisme ne recule que contraint et forcé. Les révolutionnaires indochinois font ce qu'il faut pour emporter la victoire. Mais l'absence temporaire de mouvement anti-guerre aux USA, qui a abandonné la rue pour rentrer dans les urnes électorales, et la politique internationale de coexistence pacifique du mouvement communiste officiel permettent à Nixon de renforcer sa mise en Indochine et de perpétuer ses manœuvres.

Jeudi 30 octobre, nous avons manifesté pour répondre à l'appel lancé le 26 par les combattants vietnamiens. Mais il importe de développer l'action. Le 7 novembre doit être l'occasion pour les militants anti-impérialistes de réaffirmer qu'ils n'attendent pas le bon vouloir de Nixon, le retrait des forces US. Le 7 novembre doit être pour nous l'occasion de rappeler à Nixon le réélu que son second règne ne sera pas plus calme que le précédent. Le 7 novembre doit être pour nous l'occasion d'adresser un appel au mouvement antiguerre aux USA pour que, une fois les illusions électorales passées, il relance l'action au sein-même de la citadelle impérialiste. Le 7 novembre doit être pour nous l'occasion d'affirmer une fois encore aux révolutionnaires indochinois notre solidarité. Jusqu'à la victoire finale !

Pierre ROUSSET

le 2.11.72

pourquoi les U.S.A négocient



La semaine dernière « Rouge » publiait une première analyse des accords issus des entretiens Kissinger-Le Duc Tho, depuis remis en cause par le gouvernement US. Nous reviendrons la semaine prochaine sur cette question, en les comparant notamment avec les propositions en 7 points du GRP, faites en juillet 71 et avec les accords issus de la Conférence de Genève en 1954. Il importe en effet de bien comprendre et à quelles difficultés les combattants indochinois seraient confrontés dans le cadre de leur application éventuelle, et en quoi, malgré les concessions acceptées, leur signature par les USA signifierait une importante victoire politique pour les forces révolutionnaires indochinoises. Mais il importe aussi de bien comprendre les fondements de la politique américaine, le sens de l'engagement du gouvernement US dans les dernières négociations comme le sens des « attermolements » actuels. Car cette compréhension permet de souligner une nouvelle fois le rôle qui est dévolu au mouvement international de soutien à la révolution indochinoise.

l'impasse de l'impérialisme américain

L'administration US serait-elle prête à « faire la paix » ? Y a-t-il autre chose dans la valse hésitation de Nixon-Kissinger qu'une démagogie pré-électorale ? Ou tout est-il déjà joué, Thieu n'étant désormais plus qu'en sursis ?

Pour comprendre le choix face auquel se trouvent aujourd'hui confrontés les USA, il faut revenir sur la place qu'occupe la révolution indochinoise dans la stratégie mondiale de l'impérialisme. Ce ne sont pas essentiellement des intérêts régionaux du capital américain que le gouvernement américain a, depuis Kennedy, cherché à défendre. Leur politique a toujours été dictée par la conscience qu'ils avaient de jouer le rôle de gendarme du monde capitaliste, de défendre les intérêts de la bourgeoisie mondiale menacée par la révolution montante.

Quand les USA prirent le relais du colonialisme français, leur objectif était clairement affirmé : contenir la poussée de la révolution coloniale dans son foyer le plus actif et préparer ainsi une contre-offensive dont l'étape décisive était la réouverture de la Chine au marché impérialiste. La victoire militaire au Nord et la destruction de l'Etat ouvrier au Nord-Vietnam étaient alors le but de l'intervention américaine. La résistance victorieuse des peuples vietnamien et lao la mit en échec. L'ouverture des négociations de Paris marqua un premier tournant d'ampleur de la politique américaine. L'offensive du Tét 68, malgré ses limites, avait en effet symbolisé l'échec stratégique de la « guerre spéciale » puis de la « guerre locale » que l'impérialisme avait à grand prix menée.

La nouvelle orientation que l'administration Nixon allait mettre en œuvre comprenait notamment trois éléments : la réintégration de la Chine dans le jeu de la politique internationale et le développement d'une « coex à trois » une nouvelle politique néocoloniale au

Sud-Vietnam, la « vietnamisation » et une nouvelle phase de l'escalade militaire, la « guerre électronique ». Pour reprendre les termes des communistes vietnamiens, il s'agissait de « passer des compromis en certains points du monde » (la reconnaissance de l'existence de la Chine après celle de l'URSS) « pour concentrer ses efforts en d'autres points » (soit la révolution coloniale et avant tout la révolution indochinoise). Au Vietnam cette stratégie devait permettre de réaliser les conditions d'une solution politique favorable à l'impérialisme en stabilisant le régime Thieu, en matraquant les zones libérées et le Nord-Vietnam, en isolant internationalement les révolutionnaires indochinois. Le cadre permettant la mise en application de cette solution était et la réunion d'une nouvelle Conférence internationale du type de celle de Genève en 1954 et la démobilisation du mouvement anti-guerre aux USA et dans le monde.

Mais cette politique a subi un échec. La profondeur de la guerre révolutionnaire populaire a mis en échec l'escalade US. L'indépendance politique du communisme vietnamien, comme le dynamisme de la révolution indochinoise, ont sapé les fondements de la réunion d'une « Conférence de Genève-bis ». Ainsi, aujourd'hui, l'impérialisme américain n'a pas de solution de rechange à sa politique antérieure. Il se trouve placé devant un choix difficile.

Son seul espoir d'écraser la résistance des trois peuples d'Indochine réside dorénavant dans la poursuite et l'aggravation de l'escalade. Or ce qu'a démontré l'histoire de la guerre depuis 1965 (début des bombardements sur le Nord), c'est qu'une guerre révolutionnaire approfondie et menée par un peuple entier ne peut être brisée par des moyens « normaux ». Les bombes les plus puissantes ont été utilisées en Indochine. Un matériel électronique et des moyens de destruction extrêmement diversifiés et adaptés ont été scientifiquement élaborés. Cela n'a pas suffi. Et les USA ont atteint aujourd'hui un degré dans l'escalade qui risque de mettre en question leur politique internationale d'ensemble. Le bombardement cet été des digues en fournit un bon exemple. Ils n'ont pas réussi à briser le réseau serré des digues et ils ont, malgré la période de vacances, provoqué une émotion internationale qui a largement dépassé les milieux habituellement mobilisés en solidarité avec les combattants indochinois. L'URSS et la Chine ne pourraient accepter la disparition du Vietnam de la carte. Les milieux bourgeois internationaux se demandent jusqu'où peut aller l'escalade US. Les illusions pré-électorales dissipées, le mouvement anti-impérialiste dans le monde, comme le mouvement anti-guerre aux USA, auraient connu un nouveau développement. Les USA n'ont pas les moyens politiques d'une victoire militaire alors que l'intransigeance des révolutionnaires indochinois leur interdit d'imposer une solution politique qui soit à leur avantage. Voilà l'impasse de l'impérialisme américain.

Ce que les USA ont toujours craint, c'était le rôle exemplaire qu'une victoire de la révolution indochinoise pouvait avoir dans le cadre de la poussée de la révolution coloniale. Or si aujourd'hui cette dernière n'est pas brisée, elle marque temporairement le pas, à la recherche de directions capables de faire face à l'efficacité de l'intervention impérialiste. La guerre du Vietnam a en effet servi de banc d'essai des moyens de la contre-révolution dans le « tiers-monde ». Et s'ils se sont avérés inopérants contre une révolution déjà largement enracinée en Indochine, ils ont porté de durs coups à des processus révolutionnaires plus embryonnaires. Les USA ont aussi démontré le prix qu'il fallait payer pour la révolution, ce qu'il en coûtait de s'opposer à la « paix américaine ». Ce que désire Nixon, c'est « sauver la face », c'est-à-dire camoufler sur la scène internationale l'ampleur de la défaite impérialiste et en conséquence amoindrir ses effets immédiats. Les fondements de la politique actuelle du gouvernement Nixon comme de celle de Mac Govern dépassent donc largement les préoccupations pré-électorales. Mais il serait faux d'en conclure que les USA sont d'ores et déjà résignés à la défaite.

En effet, le prix à payer du retrait des forces US est lourd : la formation de nouveaux Etats Ouvriers en Indochine et la réunification du Vietnam, la mise en question — même relative — de la capacité des USA à imposer leur volonté, un ébranlement du rapport de forces en Asie, des conséquences difficiles à calculer à moyen terme sur le plan international. Or Nixon n'est pas acculé au retrait immédiat. L'échéance des élections US du 7 novembre a certes accéléré le processus des négociations. Mais les manœuvres de Nixon de dernière minute lui permettent de traverser l'épreuve sans engagement ferme, et il a du temps devant lui : l'URSS et la Chine se gardent bien de tout éclat alors que le mouvement anti-guerre aux USA mettra plusieurs mois, probablement, à se recomposer. En Indochine, les USA peuvent tenir militairement, même en perdant du terrain.

Les attermolements de Nixon, l'usage que fait le gouvernement US des alarmes de Thieu démontrent clairement que les USA cherchent encore à imposer une négociation qui leur soit moins défavorable. Les « questions mineures » qui restent, selon Kissinger et Thieu, à régler ne le sont pas tellement : retirer les combattants du Nord du Sud-Vietnam, imposer un cessez-le-feu immédiat au Cambodge, ôter tout contenu au conseil à trois composantes chargé de préparer les élections, regrouper les troupes révolutionnaires derrière des zones bien délimitées. Négocier aujourd'hui pour Nixon c'est négocier alors que l'initiative politique et militaire est entre les mains de l'adversaire. A Saïgon, des officiels américains commencent à parler d'une paix repoussée au Tét 73 — c'est-à-dire à février — tandis qu'aux USA on parle des samedi et dimanche 4 et 5 novembre. S'agit-il là de rassurer à la veille des élections l'opinion américaine tout en commençant à la préparer à la poursuite de la guerre ?

La leçon que les militants internationalistes doivent tirer de la situation est la suivante : aujourd'hui la victoire des forces révolutionnaires indochinoises est possible. Mais Nixon, une fois le sept novembre passé, aura tous les moyens de poursuivre la guerre tout un temps. C'est pourquoi les combattants vietnamiens ont lancé jeudi 26 un appel si solennel à l'opinion internationale. C'est pourquoi nous devons tout faire pour combler la faiblesse essentielle de la révolution indochinoise : son isolement relatif sur la scène mondiale !

Pierre ROUSSET
le 31 octobre 73



photo TRIX



photo Lebrun

La manifestation du 30 Octobre à Paris. Plus de 5000 manifestants ont répondu à l'appel du FSI et de plusieurs organisations d'extrême-gauche.

nixon doit céder! tous dans la rue le 7!

Répondant à l'appel au soutien international lancé le jeudi 26 octobre par nos camarades vietnamiens, le bureau du FSI prit l'initiative de convoquer toutes les organisations déjà engagées dans la préparation de la manifestation du 7 novembre. Nixon est battu, l'impérialisme américain est dans une impasse. Mais il tergiverse, il manœuvre, il trouve des prétextes pour limiter les dégâts et maintenir par un biais ou un autre la présence impérialiste en Indochine. Voilà pourquoi il fallait répondre du tac au tac aux manœuvres de l'impérialisme et descendre dans la rue aux cris de « Nixon doit céder » ! Malgré le boycott de la presse et les vacances scolaires, nous fûmes 5.000 à Paris le lundi 30, 700 à Marseille le 28 et 600 à Toulouse. Au moment même où se formait à Paris le cortège Place de la République, Nixon annonçait son refus de signer l'accord, pourtant accepté par son conseiller Kissinger, tant que des divergences « mineures » ne seraient pas résolues. Seul le soutien international, sans répit pourra faire fléchir Nixon qui désormais se dit « lié par aucune échéance » et attend les élections du 7 novembre pour avoir les mains libres. L'impérialisme a plus d'un tour dans son sac : le soutien doit se poursuivre, qu'il y ait cessez-le-feu ou non, jusqu'à la victoire finale de nos camarades vietnamiens. Nixon n'a toujours pas cédé. Tous dans la rue le 7.

Dans toute l'Indochine l'offensive se poursuit

« Plus que jamais nos compatriotes et combattants dans tout le pays, unis comme un seul homme, sont déterminés à consentir tous les sacrifices et privations pour exécuter le testament sacré du président Ho Chi Minh, poursuivre et intensifier la lutte sur les trois fronts militaire, politique et diplomatique, jusqu'à la réalisation des nobles objectifs : libérer le Sud, défendre et édifier le Nord socialiste, s'acheminer vers la réunification pacifique du pays ». C'est Xuan Thuy qui parle, terminant la présentation du plan en 10 points du GRP et de la RDVN, par un « appel aux combattants ». Au même moment le Front multipliait ses attaques, d'une intensité inégalée depuis l'offensive de Printemps. La pression des révolutionnaires s'est accentuée ces derniers jours sur les principaux axes routiers et sur les villages proches des grandes villes, Saïgon, Hué, Da Nang. Dix hameaux dans un rayon de 20 kms autour de Saïgon ont été occupés par le FNL le samedi 28. Les routes partant au nord, à l'Ouest et à l'Est de la capitale sont contrôlées par le Front. Chaque jour au Sud voit se produire plus d'une centaine de harcèlements et d'accrochages.

Par ailleurs au Cambodge un dépôt de munitions et de napalm situé à 14 kms de Phnom Penh, a explosé le 30 octobre. La capitale reste toujours isolée, entourée par les forces révolutionnaires. Les Khmers rouges se battaient ces jours derniers dans la banlieue de Taktmau, à 12 kms du centre de Phnom Penh. De même, au Laos, après le mot d'ordre d'offensive du 15 octobre, les forces du Pathet-Lao ont multiplié leurs actions dans la région de Loang Prabang. Ces faits montrent que les révolutionnaires vietnamiens, aux côtés de leurs frères indochinois, consolident sur le terrain le rapport de forces qui garantit, en cas de signature, le cessez-le-feu. En coupant les routes, en introduisant des commandos dans des villages de la périphérie de Saïgon, ils s'attachent à contrôler le plus grand nombre de localités, à y installer l'administration révolutionnaire. Le 31 octobre alors que se terminait la manifestation place des Fêtes, se réunissait à la Mutualité le meeting des « 48 » organisations. A la tribune, étaient présents les représentants des peuples d'Indochine, RDV, GRP du Sud Vietnam, Union des Etudiants laos et FUNK. Devant une salle assez bien remplie, les orateurs ont rivalisé d'éloquence pour réclamer et

exiger de Nixon qu'il respecte ses engagements sans préciser et pour cause — les raisons internationales pour lesquelles l'homme de la Maison Blanche a les mains libres pour mener sa partie de poker. De même, les appels de Souquières, secrétaire du Mouvement de la Paix pour une

action unitaire aussi large que possible restèrent muets sur les possibilités d'intégrer au mouvement ceux qui venaient de montrer dans la rue leur soutien militant. A noter la position du PSU, présent à la manifestation unitaire, mais qui avait envoyé un message au meeting, où, sauf erreur, ne figurait aucune référence précise à l'élargissement du mouvement. A signaler aussi les interventions, chants et mots d'ordre de la JC qui tenait à prouver face aux « Messieurs » des 48 leur dynamisme et leur combativité. Peut-être la lecture de l'Humanité et des communiqués de Moscou, d'une mollesse très remarquable, posait-elle des problèmes à certains. Comme l'attitude du SO du meeting qui empêcha les militants du FSI de vendre leur journal et distribuer des tracts d'appel au 7 novembre à la porte de la Mutualité, au nom de l'« unité » bien sûr !

A. Petersen

la CDP :
à droite
toute !

A la manifestation unitaire de lundi dernier, l'on pouvait entendre en queue de cortège les camarades de la « Cause du Peuple » crier hardiment : « Paix en Indochine ! » ! Par ailleurs, ces camarades distribuaient un tract dont le caractère lénifiant (et non léniniste) laissait loin derrière les productions les plus sérupeuses du Mouvement de la Paix. Et cela à un moment où même les JC manifestent sur le thème « Indochine Victoire ! » et « Soutien jusqu'à la victoire finale » ! Ces soubresauts opportunistes de droite, qui succèdent à la ligne ultra-gauche de l'après 1968, sont certainement éducatifs.

Voilà comment « France-Soir » paru le 1er novembre présente la situation en Indochine ! Son correspondant à Washington câble que les espérances US sont fondées sur le fait que « Moscou et Pékin s'apprêteraient à lâcher les durs de Hanoi ». Un espoir, ou une réalité ancienne qui heureusement n'a pas entamé la volonté des « durs » de Hanoi !

France-Soir

PARIS-PRESSE

JEUDI 2 NOVEMBRE 1972

dernière
heure

0 F 70

AU VIETNAM, LA TRAGIQUE ATTENTE

La paix est inéluctable et, pourtant, elle est encore retardée

A Washington, on espère l'échec des « durs » de Hanoi que Moscou et Pékin s'apprêteraient à lâcher

pcf : un réformisme de plomb



Le Comité Central du PCF s'est tenu le 26 octobre. Il a fourni l'occasion à G. Marchais d'expliquer que la réalisation du programme commun était possible politiquement, économiquement et financièrement. Ses arguments valent la peine d'être écoutés.

Préambule : le pouvoir est discrédité ; dans les couches sociales les plus larges, « la volonté de changement » grandit. D'où il découle qu'« il est donc possible que le mécontentement à l'égard de la politique anti-sociale du pouvoir, la volonté de changement, l'approbation du programme commun donnent naissance à un mouvement majoritaire de notre peuple » en faveur du programme commun. Jusque là rien de très nouveau.

Mais l'essentiel est plus loin. Marchais, confronté dans ses meetings aux gauchistes ou simplement à certains militants de bon sens de son parti, a l'habitude qu'on lui pose la question : « Sérieusement, imaginez-vous que la bourgeoisie française et internationale assiste les bras croisés à la venue au pouvoir du bloc « socialo-communiste » ? Et par quel miracle les difficultés inouïes de ce que Marchais appelle lui-même une période « de transition », celles que connurent l'URSS, la Chine, Cuba et que connaît aujourd'hui le Chili, seraient-elles épargnées à la France ?

Le luxe de détails et d'arguments « théoriques » que Marchais met à répondre à cette question donne la mesure de l'insistance avec laquelle elle lui a été posée et reposée.

« Certes, dit Marchais, l'action du gouvernement démocratique pour libérer le pays de l'emprise du capital monopoliste ne sera pas du goût de l'impérialisme étranger, avec lequel la grande bourgeoisie française a partie liée. L'un et l'autre ne manqueront pas de tenter ensemble de faire échec à la mise en œuvre du programme commun de la gauche. Ils chercheront pour cela à s'appuyer sur le réseau de liens économiques, financiers et même militaires dans lequel ils ont enserré notre peuple ».

Le « certes » appelle évidemment un « mais ». Un « mais » où nous retenons l'argument qui fait clé de voûte : « L'évolution mondiale en faveur des peuples » :

« En premier lieu, la France n'est pas « en marge » de l'évolution mondiale. Or il apparaît de plus en plus clairement que l'évolution du

rapport des forces à l'échelle internationale est en faveur de la démocratie, de la paix, de l'indépendance et du socialisme. Désormais, le socialisme en est bel et bien le facteur déterminant ».

A leur manière et dans leur vocabulaire réformiste propre, les bureaucrates prennent acte de la crise de l'impérialisme, de la montée de la révolution. Mais quels sont, pour Marchais, les indices palpables de cette « évolution » ? Les victoires décisives des combattants vietnamiens, laos et cambodgiens ? La lutte héroïque des prolétariats espagnol, irlandais, argentin ? Non point ; la révolution vietnamienne, lorsqu'elle est mentionnée, c'est comme une ombre au tableau de cette évolution majestueuse. Non, le symbole de cette « évolution » en faveur des peuples ce sont... « les progrès incontestables » de la coopération internationale, notamment en Europe ! C'est-à-dire le développement de la sainte amitié de Brejnev avec Brandt, Pompidou et autres maîtres de l'Europe capitaliste.

Marchais vogue en plein illogisme. Les « progrès incontestables » de la coexistence pacifique en Europe dont il se réjouit tant ne favorisent pas des desseins de futur premier ministre ; ils les contrarient. A l'évidence, Brejnev se satisfait fort bien d'une solution gaulliste en France et se trouve mieux, somme toute, d'avoir à traiter avec un Pompidou dont on connaît la couleur qu'avec un Mitterrand, ni chair ni poisson (et sûrement moins « ouvert » à l'Est que son compère Brandt). La lettre d'Abrassimov à Mitterrand reflétait bien cette défiance globale vis-à-vis des perspectives d'Union de la Gauche en France. Au rebond, elle visait autant Marchais que Mitterrand. Il serait vraiment comique de voir un jour notre Marchais, perclus de réformisme et d'idéologie stalinienne, avoir à choisir entre la fidélité aux intérêts de l'URSS (le statu quo européen) et sa stratégie de prise du pouvoir, si peu révolutionnaire fût-elle ! La tragédie des communistes grecs, livrés par Staline à la libération à l'impérialisme britannique se répéterait en France...

Comme si l'« évolution en faveur des peuples » et les montées révolutionnaires les plus vigoureuses avaient, par le passé, interdit aux bureaucrates du Kremlin d'appliquer « l'esprit de Yalta » avec

rigueur, fût-ce en passant sur le ventre de leurs plus fidèles supporters...

Arrivons au second argument, fait d'une aussi brillante texture que le premier :

« Dans cette situation, il est à la fois plus difficile pour l'impérialisme de se livrer à une intervention ouverte contre la France démocratique et il est possible au gouvernement démocratique de demain, fort du soutien de la majorité populaire, de s'opposer avec succès à toute inérence, pression ou représailles extérieures, susceptibles de mettre en cause la réalisation des objectifs de démocratie économique et politique inscrits au programme de gouvernement ».

Un tel fatalisme imbécile est le revers obligatoire de la vision réformiste de la prise pacifique du pouvoir. C'est la vieille idée kautskyste que l'évolution-présente-en-faveur-des-peuples est majestueuse et irrésistible comme les eaux de la Volga en période de crues, la succession du jour à la nuit et du printemps à l'hiver. Mais cette « évolution » a-t-elle empêché l'impérialisme américain de se livrer, sous le regard assoupi des bureaucraties ouvrières à l'agression la plus sauvage de l'époque moderne contre les peuples d'Indochine ? A-t-elle évité à la République Dominicaine d'être écrasée sous la botte de l'impérialisme américain ? Prémunit-elle le régime d'Allende contre les coups de boutoir de la CIA, les intrigues

sournoises de l'ITT et du gouvernement américain ?

Toute la confusion, toutes les illusions et l'inconscience réformiste de Marchais tiennent dans le vague de l'expression « s'opposer avec succès » à toute ingérence, et...

Et par quels moyens, en effet, camarade Marchais ?

En asseyant, comme Allende, son pouvoir sur les baïonnettes de l'armée bourgeoise ? En s'en remettant à la protection bienveillante de l'ONU ? En tout cas, pas en « armant le peuple du désir de s'armer », comme disait Lénine. Car, comme Corvalan au Chili, Marchais se promet bien de réserver ses meilleurs coups à ceux qui organisent les milices populaires...

Le même fatalisme réformiste complètement aveugle se retrouve lorsque Marchais aborde le second facteur propice à la victoire de l'Union de la Gauche : la « montée rapide du mouvement démocratique » en France. Tout le génie théorique de Marchais consiste à découvrir que :

« Tout montre que nous sommes dans une période d'extension du combat de classe des diverses couches sociales victimes du capital monopoliste et de montée rapide du mouvement démocratique ».

Certes. Mais le plus important reste à dire et Marchais ne le dit pas : comment les stratèges de l'Union de la Gauche s'y prendront-ils pour dire leur fait aux hommes du pouvoir qui, refusant de s'incliner devant la

« montée rapide du mouvement démocratique » ne reculeront pas devant l'épreuve de force ?

Marchais reprend brièvement les molles protestations des éditos de l'Huma contre l'UDR totalitaire, les déclarations de Pompidou, Peyrefitte, et autres Charbonnel ; mais qu'on n'attende pas de lui un seul mot, une seule phrase qui explique quelle sera l'attitude de son parti face à une UDR qui se comportera comme la DC et les partis de droite au Chili actuellement ! Eloquent silence d'un homme qui par contre redevient étonnamment disert pour rappeler que le PCF a bien progressé depuis 36, qu'il est un parti « de gouvernement » parfaitement honorable :

« Dans toutes les régions de France, les maires communistes ne donnent-ils pas déjà l'exemple vivant de l'aptitude à gérer les affaires publiques ? Les ministres communistes qui participèrent au gouvernement du général de Gaulle au lendemain de la guerre ne firent-ils pas preuve d'une compétence reconnue par tous ? ».

Bref, les structures de rechange sont prêtes. Juquin sera le Jules Ferry du gouvernement d'Union populaire et Marchais à la fois son Gambetta et son Clémenceau briseur de grèves ! Bref, un projet réformiste achevé, avec ses illusions, ses impasses et ses verrous ! Plus flatteuse est l'illusion et plus dure sera la chute !

Félix LEJARRET

MEETING COMMUN
LIGUE COMMUNISTE
GROUPE REVOLUTION SOCIALISTE

Les chemins
du pouvoir
mardi 14 novembre

à 20 h 30 à la mutualité à Paris
avec

Jeannette Habel - Alain Krivine - Charles Michaloux - Félix Lourson

et avec la participation de
EDOUARD DELÉPINE
ancien secrétaire à l'organisation
du PC martiniquais
délégué à la Conférence de l'OLAS

Citroën la CGT signe l'accord !

Depuis des années Citroën a une solide réputation de champion de la lutte anti-syndicale. Jusqu'en mai 68 les moyens de pression ont été utilisés pour éliminer les syndicats ouvriers. Ainsi à Citroën Rennes (8.000 salariés à l'époque) les premières élections de délégués du personnel n'ont pu avoir lieu qu'en 1965 - soit dix ans après la création de l'entreprise ; à Paris aux élections professionnelles le quantum nécessaire de votants n'a pas été atteint pendant 10 ans. Il y avait toujours entre 35 et 38 % des votants dans le 1er collège ; à Rennes de même, où le pourcentage de votants du 2e collège était inférieur à 2 %. Cette pratique avait même trouvé sa théorisation en la personne du PDG Bercot, auteur d'un livre à la gloire du profit, qui déclarait :

« Le profit est la base d'une part importante des actions humaines. Il existe, il vit, il est le levain de notre vie quotidienne ».

Mais cette politique de répression ne réussit pas ; dans un établissement de la région parisienne les syndicats ouvriers réussissent à s'implanter et la CGT devient majoritaire au CE (qui regroupait 7 établissements de la région parisienne). Puis vint mai 68, l'occupation durant laquelle on a pu voir tous les garde-chiourmes du patron se faire tout petits dans leur coin. Mais, avec le reflux, ils reprirent leur arrogance.

La direction tira les leçons de l'échec de sa lutte anti-syndicale. Elle changea de tactique et prit modèle sur Simca : pour lutter contre les syndicats ouvriers elle créa son « syndicat », la CFT qui, après Mai 68, offrait partout ses services pour regrouper les jaunes. Pour ce « travail », Citroën ne lésina pas sur les moyens ; des équipes de nervis furent embauchées ainsi qu'un expert, Galtier, de la direction du personnel, et de la CFT, chez Simca.

Un accord anti-grève...

Par une politique dosant soigneusement les violences, les chantages (à l'emploi, à la promotion) et la démagogie, la CFT a réussi en 4 ans à devenir majoritaire dans tous les établissements Citroën (à Rennes la CFT « obtient » plus de 90 % des voix). Ses pratiques commencent à être bien connues et ont été maintes fois dénoncées (cf notamment Rouge No 167). Nous n'y reviendrons pas dans cet article.

En février 1969, la CFT en compagnie de FO et de la CGC signe l'accord Citroën (à cette date la CGT était encore le

syndicat majoritaire). Pour bien montrer la nature de cet accord il faut en citer quelques extraits, et en particulier le préambule qui donne le ton à l'ensemble.

PREAMBULE

Le but et le rôle purement économiques de l'entreprise exigent que tous ceux qui y participent fassent abstraction, sans arrière pensée, de toutes les idées politiques, philosophiques ou religieuses qu'ils peuvent professer par ailleurs et renoncent à toutes les manifestations ou mouvements provoqués de l'extérieur, pour se consacrer uniquement à la réussite commune.

C'est en considération de ces principes que l'accord ci-dessous a été conclu. Son objet est de rendre contractuelles des dispositions en usage dans l'entreprise, tout en leur apportant certaines améliorations demandées par les organisations syndicales.

D'autre part, il permet d'assurer une paix sociale au sein de l'entreprise.

Outre diverses astuces de procédure portant sur la révision de l'accord (soumise de fait au bon plaisir des patrons) un autre article est net ; celui qui traite des « différends collectifs ».

art. 14 - Différends collectifs

1) *En cas de différend, les parties contractantes s'engagent à ne recourir au lock-out, à la grève ou à la réduction du rythme du travail qu'après avoir recherché toutes les possibilités de conciliation.*

2) *Si le conflit persiste, la grève ne peut être déclenchée licitement sans :*

- a) *Etre précédée par une tentative de conciliation avec l'employeur et l'établissement éventuel d'un procès-verbal de non-conciliation, précisant d'une façon explicite les points du litige.*
- b) *Etre précédée de la consultation de l'ensemble du Personnel sur son opportunité, par un vote à bulletin secret, sous le contrôle de l'Inspection du Travail ou d'un officier ministériel.*
- c) *Avoir été votée à la majorité du personnel inscrit.*
- d) *Avoir été précédée d'une notification à l'employeur avant son déclenchement.*

III) *L'employeur ne pourra pas décider du lock-out en cas de grève licite.*

Un tel article, dans les conditions actuelles de Citroën abou-

tit en fait à l'interdiction du droit de grève.

Et la CGT le signe !

Déjà au début 71 la direction CGT de Citroën voulait signer cet accord mais un vote majoritaire des syndiqués contre la signature l'en avait empêché. Aujourd'hui cette même direction a réussi à faire passer sa ligne et à signer le préambule précédent.

La signature de cet accord de collaboration de classe est l'aboutissement de toute la pratique syndicale de la fraction PCF.

Lorsque la CGT était majoritaire au CE, toute l'activité syndicale passait par celui-ci : à travers une « gestion saine » du CE, la direction CGT pouvait montrer sa capacité et son sérieux. Mais pendant ce temps la CFT quadrillait l'entreprise et s'attaquait aux militants les plus combatifs.

Ne prenant pas en charge la revendication des travailleurs la CGT perdait des voix aux élections de délégués, puis perdait le CE. Depuis, régulièrement elle perd des voix à toutes les élections professionnelles. Les syndiqués deviennent rares et des délégués ont craqué.

Loin de tirer le bilan de cette baisse d'audience et de la montée de la CFT, la direction CGT s'est cantonnée dans une défense juridique, multipliant les interventions auprès du ministère du travail et par l'intermédiaire des élus du PC, au parlement, pour « que les lois françaises soient respectées à Citroën ». Parallèlement elle n'entreprend aucune autodéfense de ses militants et délégués agressés par les nervis CFT.

Dans une telle situation, il ne restait à la direction CGT que deux possibilités : soit redresser la barre et se lancer dans une défense acharnée des revendications, soit faire reconnaître son existence par le patron en signant l'accord. C'est ce deuxième choix qu'elle a fait. Et ce au moment où, dans la Chimie, les fédérations CGT et CFDT refusaient de signer aux côtés de la CFT.

Signer un accord qui « permet d'assurer une paix sociale au sein de l'entreprise » c'est rompre avec les statuts de la CGT qui s'« assigne pour but la suppression de l'exploitation capitaliste » (art. 1).

La destruction définitive du syndicat CGT, but que recherche le patron et son « bras armé » la CFT depuis des années. En effet les travailleurs combatifs ne se reconnaîtront pas dans un syndicat qui signe



Narbonne-Malvezy vers la victoire

Au 26e jour de grève, les travailleurs de la COMURHEX ont fait reculer le patron.

Celui-ci propose en fait d'accorder les 40 heures en mars prochain et 70 F d'augmentation uniforme pour les grévistes.

Mais ceux de Malvezy qui demandent depuis le 6 octobre 250 F d'augmentation et 40 h tout de suite, sont bien conscients de leur force et veulent lutter jusqu'au bout. Le recul du patron aux dernières négociations est déjà une victoire. L'unité des travailleurs et leur solidarité s'en trouvent renforcées et encouragées.

Ainsi ceux qui ont attaqué le large front d'union autour de Malvezy font triste figure ! Le PCF d'abord : au moment le plus critique de la grève, quand le patron refusait la moindre concession et quand les travailleurs s'installaient dans une occupation prolongée de l'usine, il attaqua le comité de soutien qui travaillait en étroite collaboration avec le comité de grève. Dans la presse locale (le PCF n'a pas distribué un seul tract sur la grève) il y avait d'un article particulièrement éducatif pour les grévistes ! « Ceux qui sont contre l'union de la gauche sont opposés aux véritables intérêts des travailleurs de Malvezy ! ».

En effet « si la gauche l'emporte aux législatives malgré les efforts des gauchistes, le programme commun sera appliqué et Eugène Kuhlmann (trust auquel appartient la Comurhex) sera nationalisé et géré démocratiquement ».

On ne pouvait mieux mépriser la lutte en cours des travailleurs de Malvezy que de trouver déraisonnable de poursuivre une bataille pour la satisfaction de leurs revendications sans attendre les élections. L'UL-CGT emboîta le pas deux jours après. Elle n'hésitait pas à opposer à « la grève illimitée avec occupation d'usine, l'orientation juste des syndicats qui permet seule de remporter des victoires ».

A une réunion convoquée par le comité de grève pour « élargir le comité de soutien » les réformistes de tous poils reculeront, le PS fait chorus en dénonçant la politisation dont la grève serait l'objet !

Il devient alors évident aux yeux des grévistes que ceux qui utilisent le mouvement étaient bien ceux-là même qui plaçaient les divergences avant la solidarité ouvrière avec les travailleurs en lutte. Et ce sont ceux-là mêmes qui cherchent des prétextes pour masquer leur « timidité » devant le soutien actif, qui parlent à longueur de journée d'union populaire alors que celle-ci est en train de se réaliser sans eux et à la base dans toute la région !

En effet les comités de soutien se sont créés un peu partout au cours de la semaine : Carcassonne, Lezignan, Olonzac, Perpignan, Clausan, Montpellier.

A Clausan et Olonzac, le PC et le PS en sont même partie prenante ! Des réunions publiques des comités vont être organisées au cours desquelles des membres du comité de grève de Malvezy viendront prendre la parole.

Dimanche 29 s'est tenue une fête sur un terrain à proximité de Malvezy... Organisée par le Comité de grève avec le concours du comité de soutien de Narbonne, elle fut un succès.

La grève de Malvezy est maintenant connue des travailleurs de toute la région ! Le mur du silence de la presse est rompu. 15.000 exemplaires de Midi Rouge ont été diffusés par les cellules de la Ligue Communiste et ce, jusqu'à Pierrelatte !...sans compter les « Taupe Rouge » !

A Montpellier le ronron de la journée d'action CGT-CFDT du jeudi 26 a été troublé par l'intervention des militants de la Ligue au sein de la manif : les bureaucrates locaux ont dû alors parler de Malvezy dans l'intervention de clôture ! Mais leur attitude visant à interdire toute propagande et collectes pour les grévistes a été stigmatisée par les manifestants : plusieurs d'entre eux ont marqué leur désapprobation en réclamant des tracts pour les distribuer autour d'eux.

Au stade actuel, le mouvement de Malvezy est gros de leçons pour les travailleurs de la région. Les formes de lutte employées et les revendications ont soudé l'unité sans faille des grévistes déjouant toutes les manœuvres de division. Le patron a déjà plié, même s'il cherche encore des échappatoires. Il démontre avec éclat que dans une région non industrialisée où le sous-emploi entretient les bas salaires, les luttes dures peuvent être victorieuses ! Déjà les ouvriers de la Samex à Millau l'avaient prouvé il y a quelques mois. Les permanents de la CGT et du PC auront bien du mal à faire une liste des grèves de 24 h qui pourraient donner des résultats aussi significatifs. On comprend qu'ils soient si réservés sur la solidarité : la valeur d'exemple des luttes comme la Samex et Malvezy pourrait bien donner un autre visage aux luttes de la région. D'autant que l'intervention des révolutionnaires y bénéficie d'un écho de plus en plus important parmi les travailleurs.

Le 31.10.72
Correspondant

un tel accord tandis que les autres, trompés ou achetés, se retrouvent à la CFT, plus « efficace » pour obtenir quelques miettes du patron.

A Citroën, la lutte est engagée pour l'existence des syndicats ouvriers dans l'entreprise. Les syndiqués CGT doivent poser le problème dans leur section syndicale, pour que la discussion continue, pour que la CGT

retire sa signature d'un tel accord. Les syndiqués CGT doivent demander à leur fédération, la métallurgie, et à la confédération, de se prononcer sur la signature d'un tel accord en violation flagrante avec les statuts de la CGT.

NON A UN ACCORD DE PAIX SOCIALE

Correspondant
31.10.72

l'affaire baroclem continue

Syndicalisme, hebdomadaire de la CFDT, publie cette semaine (No1416) (page 6) un long communiqué intitulé « à propos d'une décision du syndicat CFDT de Rouen » concernant l'exclusion de la CFDT d'un militant de la section de Baroclem et la dissolution de cette section.

Ce texte reprend une déclaration de l'Union des Métaux de Rouen... en faisant disparaître un paragraphe d'attaques contre la Ligue Communiste et ses militants. Mais l'essentiel des calomnies concernant la section CFDT de Baroclem s'y retrouve.

Ce communiqué marque avant tout l'embarras dans lequel se trouvent les dirigeants de l'Union des Métaux face à la vague de critiques, de demandes d'explications de militants et de sections syndicales désapprouvant ces méthodes anti-démocratiques.

Cette publication est cependant inquiétante : Syndicalisme, organe de la confédération le publie sans aucun commentaire, sans dire d'où il provient, sans informer ses lecteurs de ce qui s'est passé chez Baroclem et précise que « la confédération n'a pas à y intervenir ». Est-ce donc la seule réponse qu'auront les militants de la section CFDT à la lettre qu'ils ont adressée à E. Maire, signée de 150 travailleurs (sur 450 de l'entreprise) pour la réintégration de la section syndicale. Est-ce ainsi qu'est conçu le « droit à l'information », pour les syndiqués et les travailleurs, dont la CFDT fait pourtant un de ses objectifs essentiels.

Au moment où trois militants du PSU sont exclus du syndicat parisien du commerce, après l'exclusion de 2 militants de Lutte Ouvrière de la section CFDT de Peugeot Sochaux, après la dénonciation de 2 sympathisants de la Ligue Communiste à la répression patronale dans un tract CFDT à l'usine Frankani d'Evreux, la question mérite une réponse claire.

Et ce qui l'est

Le délégué exclu n'a nullement attaqué la CFDT, mais les dirigeants CFDT qui ont discrédité leur organisation syndicale aux yeux des travailleurs ce qui est différent.

Ce n'est pas « après son exclusion » que ce camarade a « entraîné d'autres travailleurs » à écrire des textes. Mais c'est la section syndicale unanime, alors qu'elle n'était pas dissoute qui a tiré dans une petite brochure les enseignements de la lutte où le comportement des permanents était décrit de manière véridique.

Comme on le voit chaque argument est faux.

Aussi se sentant peu à l'aise quand on parle des faits, les dirigeants de l'Union des Métaux préfèrent rapidement ne plus parler que par allusion. Le communiqué énumère les « comportements incompatibles avec l'appartenance à un syndicat CFDT ».

Toute l'habileté consiste à ne citer aucun fait précis, mais à laisser croire que les militants de la CFDT Baroclem se sont rendus coupables de tels comportements.

La première critique est la tentative de « noyautage », de soumission de l'organisation syndicale aux buts politiques non avoués de quelques uns.

On voit mal comment ces remarques pourraient s'appliquer aux militants de la section Baroclem car il n'y avait ni pendant ni après la grève de militants d'une organisation politique dans la section Baroclem.

Quant à la soumission de l'organisation syndicale, au mépris des règles démocratiques, quant on sait que pendant la grève toutes les décisions ont été prises en assemblées générales des grévistes, qu'un comité de grève élu démocratiquement par les travailleurs a été chargé de la di-

rection du mouvement, que depuis la grève toutes les publications, toutes les décisions de la section syndicale ont été prises après discussion des syndiqués, on voit mal comment la section Baroclem et ses militants seraient concernés. De la même manière, les critiques sur la tentative d'imposer son opinion « par la force » ne peuvent que faire sourire.

Aucun militant de Baroclem n'a attaqué sa section syndicale ou son syndicat. L'ensemble de la section a critiqué l'attitude de briseur de grève du permanent métaux.

Enfin, c'est sans doute pour « faire échouer l'action du syndicat » et non pour faire évoluer la majorité que les militants de Baroclem n'ont cessé de renforcer leur section et son implantation en même temps qu'ils réclamaient leur réintégration à la CFDT.

Faut-il exclure les dirigeants de l'UR-CFDT ?

En formulant les conditions incompatibles avec l'appartenance à la CFDT, les dirigeants de l'Union des Métaux ont forgé une arme à double tranchant : si on les appliquait réellement, on aboutirait non pas à l'exclusion des travailleurs de Baroclem... mais à celle des dirigeants de l'Union Régionale CFDT.

1) Utilisation de responsabilités

à propos d'une décision du syndicat des métaux C.F.D.T. de Rouen

Le syndicat des métaux C.F.D.T. de la région rouennaise a récemment exclu un de ses adhérents, délégué à l'usine Baroclem. Auparavant, il avait été demandé à ce camarade de renoncer à son attitude contraire aux règles d'une organisation syndicale, mais il avait continué ses attaques contre l'organisation.

Après son exclusion, il a continué, en entraînant avec lui d'autres camarades à publier des tracts et des textes sous l'en-tête C.F.D.T. ; le syndicat des métaux a alors dissous provisoirement la section Baroclem afin d'éviter toute équivoque.

Les décisions de cet ordre relèvent statutairement des syndicats, en liaison avec leurs fédérations et unions régionales. La confédération n'a donc pas à y intervenir. Nous voulons seulement rappeler ici quelques règles élémentaires.

1. — La C.F.D.T. s'interdit d'intervenir dans les opinions politiques et autres de ses adhérents. Si un jour les positions prises par la C.F.D.T., selon les règles démocratiques, paraissent à tel ou tel incompatibles avec ses propres opinions, c'est à lui seul d'en juger. De même, les adhérents C.F.D.T. sont libres de participer aux activités d'une organisation politique de leur choix, y compris dans l'entreprise.

2. — Mais la C.F.D.T. est très attachée à quelques principes : l'indépendance syndicale, la distinction entre les responsabilités du syndicat et celles de l'organisation politique, le fonctionnement démocratique du syndicat.

3. — Il est donc clair que certains comportements sont incompatibles avec l'appartenance à un syndicat C.F.D.T. :

— Lorsqu'un militant cherche à créer la confusion entre le syndicat et une organisation politique, ou bien utilise volontairement une responsabilité syndicale pour servir les fins propres d'une autre organisation, ou bien cherche,

par le noyautage ou toute autre manœuvre souterraine, à soumettre l'action syndicale aux directives d'un groupe extérieur, au mépris des règles démocratiques.

— Lorsqu'un militant syndical cherche à imposer son opinion aux adhérents par la force, ou en leur refusant des informations qu'il leur doit (par exemple sur des négociations avec une direction d'entreprise), ou bien cherche à interdire de force tout contact entre les responsables de son syndicat et les travailleurs.

— Lorsqu'un militant ayant des responsabilités syndicales attaque publiquement, par des tracts ou dans un journal, l'action de la section ou du syndicat auquel il appartient.

Entendons-nous : il est légitime, lorsqu'on est en désaccord avec telle ou telle décision, tel ou tel camarade, de le faire savoir dans l'organisation. Mais c'est autre chose de combattre le syndicat lui-même, avec l'intention, non d'y faire évoluer la majorité, mais de faire échouer son action.

4. — La C.F.D.T. n'a pas la réputation de faire régner en son sein une discipline étouffante, ou d'y pratiquer la « chasse aux sorcières ». Au contraire, tout le monde sait que la plus grande liberté d'expression y est respectée, et c'est conforme à ses orientations.

Il est cependant arrivé, au cours des dernières années, quelques rares fois, que des exclusions soient prononcées, comme ce fut le cas chez Baroclem ou, tout récemment, pour trois militants du syndicat parisien du Commerce. Il n'y a pas lieu de trouver cela anormal. Il faut seulement rappeler qu'en règle générale, et sauf lorsque cela est rendu impossible, on s'efforce à la C.F.D.T. de régler les problèmes par la discussion.

syndicales aux fins d'une organisation politique bourgeoise.

Le 11 octobre le journal « La Croix » organise à Rouen un « débat » avec la participation du vice président de la Chambre de commerce de Rouen et Jean Lecanuet sur les problèmes de l'agglomération de Rouen. Les affiches se trouvent en bonne place chez tous les commerçants de Rouen, et les tracts sont distribués par les soins de l'archevêché dans les institutions catholiques de la ville : André Thiollent apporte son concours en tant que représentant de l'Union Régionale de Haute Normandie CFDT à ce débat dont le but est clair : préparer la campagne électorale de Lecanuet et du Centre Démocrate sur Rouen.

Faut-il exclure André Thiollent ?

2) Tentative d'imposer son opinion par la force, en refusant aux adhérents les informations qu'on leur doit.

André Lepert est intervenu pendant toute la grève de Baroclem en défendant des positions opposées à celles de la section syndicale CFDT unanime, il a contré la volonté unanime, changé le délégué syndical au cours de la lutte, il a attaqué publiquement en accord avec la fraction du PCF dans l'entreprise, le délégué CFDT. Il a modifié le contenu d'un tract rédigé par les grévistes, il a refusé de laisser diffuser un tract rédigé par la section CFDT alors que celle-ci n'était pas encore menacée d'exclusion, il a refusé de laisser s'exprimer les militants de Baroclem avant de prononcer leur exclusion, et de faire une information donnant les deux points de vue dans la CFDT, il a été à l'origine de la dénonciation du délégué dans un tract, malgré la réprobation unanime des travailleurs de Baroclem.

Faut-il exclure André Lepert ?

3) Attaque dans un journal de l'action d'une section.

Dans son numéro de septembre 72, la « République de

Normandie » organe local du PS, publie un article sur la grève de Baroclem, où il s'en prend violemment à une « minorité de grévistes » qui sont en fait les militants de la section syndicale CFDT.

Le mal n'est pas grand car ce bulletin ultra confidentiel est inconnu des travailleurs de la région, mais faut-il exclure les responsables de l'Union Régionale membres du PS (et d'instances nationales de la CFDT) qui ont ainsi calomnié l'action d'une section syndicale ? On pourrait continuer cette énumération, elle montre seulement qu'en voulant à tout prix se débarrasser de militants combattifs, l'Union métaux est contrainte d'avoir recours à des méthodes de « chasse aux sorcières » qui sont restées jusqu'à présent rares à la CFDT, mais qui semblent se répandre dangereusement à l'heure actuelle. C'est pourquoi la bataille pour la réintégration de la section Baroclem, pour la démocratie syndicale et le droit de tendance doit être gagnée.

le PSU soutient André Lepert

La direction rouennaise de la Ligue Communiste a rencontré la direction fédérale de Haute Normandie du PSU : à notre demande l'affaire Baroclem, et le comportement d'André Lepert, militant du PSU, et briseur de grève, ont été mis à l'ordre du jour.

Il fallait y penser, mais... selon le PSU, il n'y a pas à discuter de l'affaire Baroclem, car A.Lepert n'a pas pu s'expliquer devant les travailleurs du fait de l'écran « mis par les trotskystes » !

Qu'il n'y ait pas eu de militant d'une seule organisation révolutionnaire dans l'entreprise, que Lepert ait été chassé après avoir tenté de démoraliser les travailleurs par les grévistes et non par les syndiqués... tout cela n'existe sans doute pas pour la direction fédérale du PSU. Pour ceux qui auraient encore des illusions sur ce « parti révolutionnaire » les choses sont désormais claires.

réponse à

« syndicalisme »

La communiqué publié dans « syndicalisme » utilise 3 méthodes pour déformer la vérité :

- le mensonge pur et simple
- le mensonge par omission : les faits essentiels ne sont pas dits

- l'allusion et l'insinuation : on laisse entendre de manière vague des faits contraires à la réalité

Ce qui n'est pas dit

Le communiqué de « syndicalisme » annonce qu'un militant a été exclu de la CFDT pour son attitude « contraire aux règles de l'organisation syndicale ».

Il « oublie » seulement que l'affaire a commencé au lendemain d'une grève de 10 jours chez Baroclem animée par la section CFDT et particulièrement par le camarade aujourd'hui exclu.

Qu'au cours de cette grève le permanent CFDT, en liaison avec les militants de la fraction du PCF dans la CGT a tout fait pour briser le mouvement, que son attitude a été désapprouvée par la totalité de la section CFDT de Baroclem.

Syndicalisme « oublie également » que la section CFDT qui comptait 11 membres avant la grève en compte aujourd'hui malgré la dissolution 45.

Ce sont là sans doute des faits sans importance que le lecteur qui veut se faire une opinion sur la question n'a pas droit de connaître.

littes ouvrières

les 47 militants qui quittent le PSU

pourquoi nous adhérons à la ligue communiste

Ce sont aujourd'hui 47 militants du PSU qui quittent leur organisation et demandent à rejoindre les cellules de la Ligue Communiste, ses comités rouges ou ses groupes « Taupe ». Parmi ces militants, qui se répartissent entre 12 départements (1)

— 8 d'entre eux ont exercé au sein du PSU des responsabilités nationales (Commission Nationale Entreprise, etc), 2 ont été membres du Bureau National, 3 de la Direction Politique Nationale (DPN) ;

— 15 ont exercé des responsabilités fédérales (membres d'un bureau ou d'une direction politique fédérale) dont 4 secrétaires fédéraux ;

— 19 ont été membres de bureaux de section, dont 12 secrétaires de section.

Pour comprendre les secteurs que touche maintenant la crise du PSU, il est intéressant de remarquer que plus du tiers de ces camarades militaient dans le « secteur entreprises » du PSU. Certains d'entre eux ont mené ces derniers temps des luttes ouvrières très dures, que ce soit à la SCPC-Cournon, à Michelin ou aux Chèques Postaux de Paris.

Si l'on regarde leur insertion syndicale,

— 13 d'entre eux sont syndiqués à la CFDT et 9 exercent des responsabilités (bureau de section syndicale, secrétaires de section, voire secrétaire de syndicat) ;

— 5 sont syndiqués à la CGT, dont 4 y exercent des responsabilités ;

— 1 est syndiqué à FO ;

— 9 sont syndiqués à la FEN, dont 5 y exercent des responsabilités.

Enfin, parmi ces camarades, figurent également 2 étudiants et 2 lycéens.

La « lettre d'information » (No 30, organe du groupe marxiste révolutionnaire), sous le titre « Des militants du PSU rejoignent la LC, pourquoi », en expliquent les raisons. Elle est signée par la plupart des 47.

Nous en publions des extraits.

(1) Paris, Hauts de Seine, Seine Saint Denis, Val de Marne, Vosges, Loire Atlantique, Deux Sèvres, Puy de Dôme, Oise, Haute Garonne, Alpes Maritimes, Yvelines.

(...) La Ligue Communiste a grandi : c'est maintenant une organisation forte de près de 5.000 adhérents, qui dispose d'une implantation nationale qui s'est correctement arrachée au milieu universitaire où elle est née. Au sein de l'extrême-gauche aujourd'hui, rien ne peut se faire de déterminant sans la Ligue (...). Si l'on compare l'action depuis 1960 des militants liés à la IVE Internationale et notre militantisme au PSU — au-delà des erreurs et des mérites conjoncturels des uns et des autres — depuis le début, globalement, ce sont ces militants qui avaient raison et nous qui avons tort.

L'Internationale révolutionnaire de masse

Nous pensons que construire l'Internationale Révolutionnaire de masse est une tâche actuelle et urgente. Pour les révolutionnaires qui se recommandent du concept de révolution permanente et qui reconnaissent l'interdépendance des fronts de lutte, il n'est pas possible (...) de tolérer une situation où chacun dans son coin fait pour le mieux.

(...) C'est cette démarche qui nous conduit aujourd'hui à demander notre adhésion à la section française de la IVE Internationale. Nous reconnaissons en effet à la IVE Internationale toute une série de mérites : pas seulement d'avoir transmis jusqu'aux nouvelles générations le filon du léninisme et les leçons de la lutte de l'opposition de gauche, mais aussi d'avoir su comprendre à temps l'importance décisive du développement des forces productives et ses conséquences sur les luttes ouvrières, le rôle historique de la révolution indochinoise et l'émergence de nouvelles avant-gardes, nées hors du carcan stalinien.

Mais la Quatrième Internationale n'est pas pour nous l'Internationale révolutionnaire de masse. (...) Les processus de regroupement seront complexes, y compris avec des forces nées hors du giron de la IVE et évoluant vers le marxisme-révolutionnaire. Telle est d'ailleurs l'attitude qu'a prise la IVE tant à l'égard du Groupe Révolution Socialiste, en Martinique, qu'à l'égard de l'ETA basque.

Ce que nous pensons, c'est que la IVE Internationale est un bon instrument — le meilleur, le seul — pour construire l'Internationale Révolutionnaire de Masse.

Pour un travail ouvrier révolutionnaire

Contre l'ultra-gauche, la Ligue a toujours maintenu la nécessité d'un travail syndical cohérent. La faillite aujourd'hui consommée des comités de lutte et autres comités « syndiqués-non syndiqués », comme mode permanent de regroupement ouvrier, suffit pour éclairer le bon sens des positions ainsi prises. Mais il ne suffit pas de « travailler dans les syndicats ». Faire en sorte qu'apparaisse face aux bureaucraties syndicales, une puissante tendance révolutionnaire, constitue aussi une tâche de l'heure. Mais qui s'en préoccupe, si ce n'est la Ligue ? La manière dont elle pose aujourd'hui le problème nous paraît globalement correcte. Il importe, en effet, de comprendre qu'il existe des tra-

vailleurs avancés, des révolutionnaires qui ne ressentent ou ne comprennent pas le rôle d'un parti. Il ne s'agit pas de leur imposer un ultimatum, mais de travailler avec eux sur les idées et les buts que nous pouvons partager à partir d'une expérience commune.

(...) Ainsi a-t-elle (la Ligue) pu tendre vers une pratique de plus en plus homogène de ses militants ouvriers à l'intérieur des organisations syndicales, et construire en même temps, branche par branche, un secteur ouvrier dans l'organisation. Ainsi peut-elle, seule dans l'extrême-gauche tenter de maîtriser la dialectique entre ses interventions politiques centrales et son travail quotidien.

(...) Sur les mots d'ordre mis en avant dans les luttes, comme sur la conduite actuelle de ces luttes (l'articulation des assemblées générales du personnel, des comités de grève et des comités de soutien), l'orientation générale de la Ligue Communiste nous paraît parfaitement correcte.

(...) Il nous semble également que tout en réaffirmant justement la primauté du travail à accomplir dans la CGT, l'expérience même acquise par la Ligue Communiste lui permet d'avoir progressé dans sa compréhension du travail dans la CFDT.

Enfin, la Ligue Communiste a démontré son aptitude à investir l'ensemble de son organisation, dans des mobilisations principalement tournées vers les entreprises et de nature à porter la lutte des classes à un niveau supérieur de politisation et de centralisation.

Construire le parti révolutionnaire

La Ligue Communiste n'est pas le parti révolutionnaire. Et celui-ci ne naîtra pas simplement du renforcement progressif et continu de la Ligue Communiste : des mutations qualitatives sont nécessaires.

(...) L'intervention consciente, dans ce processus, d'une organisation idéologiquement soudée est une nécessité.

Seule, la Ligue Communiste nous paraît en mesure de remplir ce rôle. Car il faut pour cela à la fois une organisation dont tous les membres se réfèrent aux mêmes acquis communs — ceux du marxisme-révolutionnaire — et capable à partir de ce socle d'adapter sans dogmatisme sa stratégie aux données de la lutte des classes (...).

Construction du parti et stalinisme

(...) La manière dont la Ligue Communiste met en avant la tactique de front unique montre que celle-ci est constamment subordonnée à l'objectif de construction du parti révolutionnaire : il s'agit bien de se donner les moyens d'affronter le PCF sur les principaux champs de son intervention politique.

L'un des éléments les plus marquants de cette tactique est la participation aux actions centrales du PCF. Il est certes loisible de discuter de l'opportunité de la participation à telle action donnée. Il n'empêche que les principes généraux dont s'inspire la Ligue Commu-

niste à cette occasion, ainsi que leur application, sont globalement justes.

(...) Il faut aujourd'hui regarder en face les conséquences de la politique systématique poursuivie par la Ligue Communiste sur ce terrain : dans la situation actuelle de l'extrême-gauche, elle est seule en mesure d'assumer les tâches d'affrontement central avec le stalinisme.

Quel type d'intervention ?

(...) De Gilles Guiot à Courbain, en passant par Burgos et les comités de soutien du Joint-Français, la Ligue Communiste a démontré sa capacité à intervenir dans des mouvements de masse, voire à les impulser. Au stade actuel de son développement, le champ de son action doit encore pouvoir se développer. Car nous pensons que l'organisation révolutionnaire se doit d'exercer ses activités sur tous les fronts où la classe ouvrière prend conscience de son exploitation.

(...) Pour sa part, la Ligue Communiste a délaissé une série de terrains importants. Dans bien des cas nous pensons qu'elle a eu tort : c'est notamment le cas du mouvement des femmes. Mais jamais elle n'a théorisé cette situation, jamais elle n'est tombée dans l'économisme primaire de certains groupes révolutionnaires.

(...) Nous croyons la Ligue Communiste capable d'offrir des réponses. Parmi le kaléidoscope des organisations révolutionnaires, pour nous, la Ligue n'est pas une parmi d'autres ; c'est la seule qui soit capable de progresser qualitativement sur le chemin de la liaison avec les masses et de l'insertion dans la lutte de classe.

(...) On peut certes s'en tenir aux stéréotypes répandus sur le triomphalisme de la Ligue Communiste (...) Seulement, cette constatation que d'autres forces organisées sont partie prenante du processus de construction du parti révolutionnaire, la Ligue a commencé à la traduire dans les faits par l'ouverture de ses discussions avec Lutte Ouvrière. Il en est déjà issu des campagnes communes, dont celle pour une augmentation des salaires égale pour tous.

(...) Il nous faut enfin poser les problèmes du courant révolutionnaire tel que nous l'avons délimité. C'est à l'égard des secteurs radicalisés des mouvements de masse que le bilan d'activité de la Ligue Communiste est le plus faible jusqu'à présent. Une telle situation s'explique par l'histoire même du développement de la Ligue Communiste. Elle se justifie aussi par la juste priorité donnée à l'affrontement direct avec le stalinisme.

Mais aujourd'hui le stade atteint par la Ligue Communiste et l'influence de l'extrême-gauche permettent d'envisager sérieusement le travail en direction de ces couches : l'écho que rencontrent, depuis quelque temps, les positions de la Ligue Communiste au sein de la CFDT en est un premier signe.

(...) Aujourd'hui, la construction du parti révolutionnaire n'apparaît plus comme la tâche de Sisyphe sans cesse à recommencer. C'est dans la Ligue Communiste que nous entendons militer pour sa construction. Car nous sommes maintenant convaincus que pour construire le parti révolutionnaire, il faut aujourd'hui construire la Ligue Communiste.

47 militants

Gilles ALPHONSE (Hauts de Seine) ; Bertrand AUVIVE (Paris) ; Dominique BALANCE (Paris) ; Jean-Louis BIROT (Puy de Dôme) ; Bernard BRAIN (Seine St-Denis) ; Daniel LAJARC (Paris) ; Remy LAYEUX (Loire Atlantique) ; Danièle CLAUSSE (Vosges) ; Henri COMTE (Paris) ; Michèle DIANE (Paris) ; Michèle DRAT (Paris) ; Jean-Louis DUMARAIS (Deux-Sèvres) ; Emmanuelle DUMONT (Paris) ; Monique DUPONT (Paris) ; Gérard GOSME (Paris) ; Didier HUE (Paris) ; Christine JACOB (Paris) ; Jean JALOD (Paris) ; Jacques KERGOAT (Paris) ; Isabelle LAMBERT (Paris) ; Claude LARIG (Paris) ; Christian LEUCATE (Paris) ; Jacky LEVIF (Paris) ; Jean MASSART (Paris) ; Auguste MESLY (Val de Marne) ; Michel MICHELIN (Puy-de-Dôme) ; Roger MORVILLE (Paris) ; Gisèle MOULIE (Paris) ; Jean-Yves MORIZON (Alpes-Maritimes) ; Danièle NAPHEGYL (Paris) ; Hubert PIERRE (Paris) ; Odette PONCET (Paris) ; Michel RONSARD (Seine St-Denis) ; Marie-Louise ROUX (Oise) ; Danielle SACAL (Seine-St-Denis) ; Claude SIBAN (Puy-de-Dôme) ; André SCHWEITZER (Paris) ; François TALLOU (Paris) ; Adrien THORENS (Yvelines) ; Jean-Claude VESSILIER (Paris) ; Jean-Marc VIEUXBOURG (Oise) ; Christian VILLIERS (Paris) ; Jean-Marie VINCENT (Hauts de Seine).

après la conférence nationale PSU-Lutte Ouvrière

UN COUP POUR RIEN

Réunir au cours d'une conférence nationale, les militants de différents mouvements d'extrême-gauche qui interviennent dans les luttes ouvrières représente a priori une initiative positive. Mais sa signification politique réelle dépend, au-delà de l'objectif proclamé de la nature du projet politique et de l'intervention ouvrière de chaque organisation. En ce qui concerne la conférence ouvrière réunie par le PSU avec la participation de Lutte Ouvrière et de l'AMR, les faits ont apporté la réponse la plus sévère à la question posée par Rouge il y a quelques semaines : une conférence ouvrière, gadget publicitaire ou congrès ouvrier ?

Première remarque, le PSU s'est avéré aussi incapable d'une préparation politique collective que d'une participation à part entière à cette assemblée. A Clichy, la débâcle du secteur entreprises de la région parisienne était manifeste. Malgré le renfort des militants rocardiens de province — à très forte dominante CFDT —, 139 délégués seulement ont pu être rassemblés sur le « quota » de 170 prévus. C'est en fait LO qui a pris en main politiquement la conférence et a porté le débat sur les points qu'elle avait choisis de privilégier : la critique de l'autogestion, la démocratie ouvrière et syndicale.

Deuxième remarque, l'accord ne s'est réalisé entre les trois organisations que sur la méthode de travail : un même ouvriérisme bureaucratique a prévalu de bout en bout. Au nom de l'« expression des travailleurs », tels dirigeants politiques se voyaient refuser la parole. Le même argument devait permettre à LO et à l'AMR de soutenir le PSU pour s'opposer à ce que des camarades puissent présenter le bilan de la pratique d'entreprise (grève de la SCPC, groupe Chèques Postaux, secteur fonction publique), à partir de laquelle aujourd'hui ils quittent le PSU pour rejoindre la Ligue Communiste... Malgré ces précautions, la grande confrontation annoncée entre les expériences ouvrières de chacun n'a pas eu lieu : c'est chaque organisation qui a joué sa carte dans une bataille dont le seul sujet était de démarcation mutuelle.

Confrontation politique ou guerre de position ?

Dernière remarque : réduite à des débats ponctuels, sans référence ni à de véritables bilans d'entreprises ni à une analyse des conditions générales de la lutte de classes, cette confrontation n'a jamais dépassé le niveau d'une guerre de position caricaturale :

Les positions schématiques défendues par LO n'étaient guère de nature à faire progresser la compréhension des tâches des révolutionnaires dans les entreprises. Ce n'est pas dans la confusion systématiquement entretenue entre *tendance* et *fraction* que pouvait être tracée la perspective de construction d'un courant révolutionnaire — à la fois large et organisé — au sein du mouvement syndical. De même en opposant artificiellement intervention « dans les luttes » et soutien « extérieur », en dénonçant de façon démagogique les comités de soutien comme « un alibi des organisations gauchistes, une tentative de substitution aux ouvriers en lutte », LO ne faisait qu'aggraver la sous-estimation des tâches de solidarité, de popularisation et de centralisation politiques.

Le PSU pour sa part devait faire surtout la preuve de sa grande aptitude à soutenir des textes sans aucun rapport avec sa pratique réelle. Son affirmation correcte, de la complémentarité des comités de grève et des comités de soutien ne pose en effet qu'un problème : pour tel cas (Neyrpic) où cette orientation a été appliquée, combien de Joint Français (où le PSU a refusé de s'investir dans le comité national de soutien) ou de SCPC (où localement il n'a mobilisé qu'une part infime de ses forces) ? Il y a aussi tristement matière à sourire lorsqu'on le voit affirmer avec un bel ensemble « son attachement à défendre le droit à l'expression démocratique des tendances syndicales » ou la nécessité d'« imposer aux bureaucraties syndicales des formes de décision collective ouvrière ». Car LO ou Révolution avaient beau jeu pour rappeler les cas récents — ou de bons militants PSU, pleinement solidaires de l'appareil CFDT ont directement contribué à évincer des militants syndicaux ou à dissoudre des sections jugées « gauchistes » : à la SNECMA-Corbeil, à Peugeot-Sochaux, à Baroclem, à Vallourec-Sedan... Car les camarades qui se sont battus au sein du PSU pour que soient pris les moyens d'une intervention centralisée



de tous les militants révolutionnaires au sein du mouvement syndical savent bien ce qu'il est advenu de la position majoritaire du Congrès de Lille depuis que, de Maire à Rocard, il n'est plus question que de la grande unité de toutes les forces « démocratiques, socialistes et autogestionnaires ».

Le PSU, l'autogestion et le « courant socialiste »

C'est d'ailleurs fondamentalement ce projet-là qui s'est affirmé le plus ouvertement à travers le cérémonial « unitaire » et « ouvrier » de la conférence nationale. Il y a une logique profonde à l'alliance nouée entre le PSU et l'AMR sur la base d'une commune célébration des thèmes autogestionnaires les

plus confus : le refus d'aborder de front les problèmes du parti révolutionnaire et de la prise du pouvoir d'Etat (que LO quant à elle posait nettement), la volonté de constituer, en rupture avec le mouvement révolutionnaire, une « troisième force » entre l'union de la gauche et l'extrême-gauche, tentant de faire politiquement écho au bureau confédéral de la CFDT et reprenant sans même les préciser ses critiques équivoques du programme commun de gouvernement. Dans cette perspective, il est significatif de voir un groupe PSU de l'Isère (vieux bastion des militants chrétiens cégétistes) déclarer : « La bureaucratisation de la CGT rend pratiquement illusoire les chances du développement de notre ligne politique face au PCF. Il convient de réfléchir aux moyens d'en « sortir » collectivement et de préparer les conditions politiques et organisationnelles du développement d'une alternative de masse au bloc PC-CGT. C'est en fait parallèlement le problème de la CFDT comme base d'alternative qui est posé ici... ». Démissionnant de toute responsabilité dans la construction du parti révolutionnaire comme dans l'affrontement permanent avec le stalinisme, le PSU en est ainsi réduit à ressusciter le vieux projet centriste d'un « courant socialiste » regroupant dans un même mouvement, militants politiques et syndicaux, flanc gauche du réformisme traditionnel.

Enfin la CNO démontre, s'il en était encore besoin, la totale impuissance des militants révolutionnaires restant au PSU à combattre cet enlèvement droitier.

Ce n'est en effet pas un hasard si les éléments encore teintés de marxisme-révolutionnaire qui ont choisi depuis le conseil national de « redresser le PSU » et qui attendaient monts et merveilles de la conférence ouvrière ont dû renoncer à toute initiative significative et ont de fait laissé le champ libre à l'appareil rocardien et à quelques représentants dispersés de « la gauche ouvrière et paysanne » du sympathique docteur Behar promu depuis quelques temps « albanais » de service.

Au lendemain de la conférence ouvrière de Clichy, il n'y a lieu pour personne de se réjouir d'une telle déroute. Elle prouve au moins que les problèmes soulevés par la Ligue Communiste à propos de l'initiative du PSU n'étaient pas de vains préalables. Pour l'ensemble des militants qui entendent contribuer de façon conséquente à la construction du parti révolutionnaire, une véritable confrontation politique des pratiques ouvrières reste plus que jamais à l'ordre du jour.

abonnez-vous

Une campagne spéciale d'abonnement à « Rouge » est lancée jusqu'au 15 décembre 1972.

* pour 100 F (France) ou 120 F (étranger) tout abonné recevra, outre Rouge pendant un an, un livre à choisir parmi les trois suivants :

— Jacob Moneta : « Le PCF et la question coloniale, 1920-1965 ».

— Livio Maitan : « Le parti, l'armée et les masses dans la révolution culturelle chinoise ».

— Tariq Ali : « Pakistan : dictature militaire ou pouvoir populaire ? ».

* pour 50 F (France) ou 60 F (étranger) tout abonné recevra, outre Rouge pendant six mois, un livre à choisir parmi les quatre suivants :

— Préobajensky, Rakovsky, Trotsky : « De la bureaucratie ».

— « Renaissance du bolchevisme en URSS : mémoires d'un bolchevik-léniniste ».

— Léon Trotsky : « Où va la France ? ».

— Ce que veut la Ligue Communiste.

En raison de l'actualité nous sommes obligés de reporter à la semaine prochaine la suite de l'article sur le 3ème Congrès de la Ligue Communiste.

●
Nous nous en excusons.

extrême gauche

comment les marxistes révolutionnaires doivent poser le problème des nationalisations

1) Aussi bien les staliniens que les réformistes de la CFDT, lorsqu'ils discutent des nationalisations, se situent dans le cadre de l'existence et du maintien de l'Etat bourgeois. A ceux qui affirment que le coût des avantages promis est très supérieur aux ressources nouvelles présentées pour y subvenir, G. Marchais répond que les nationalisations sont la clé de voûte d'un programme qui a une logique génératrice de ressources nouvelles. Mais ces nationalisations se situent dans le cadre du maintien de l'appareil d'Etat bourgeois. « Ce programme », écrit G. Marchais, « n'est nullement démagogique. Nous sommes des gens responsables, nous avons un sens élevé de l'Etat... ». Il va s'agir simplement, toujours selon G. Marchais, de « démocratiser les institutions », et de s'affirmer les meilleurs défenseurs de l'intérêt national « auquel nous sommes indéfectiblement attachés » (1).

La démocratie avancée, qualifiée de « forme de transition vers le socialisme » (2), conserve l'appareil d'Etat bourgeois et prétend utiliser la vieille machine d'oppression bourgeoise, simplement « démocratisée », pour assurer la « transition au socialisme » !!

Quant à la direction de la CFDT, qui voit dans le programme, et notamment dans les nationalisations, un risque de « déviation étatique », elle souhaite une décentralisation de l'Etat faisant « progresser vers l'autogestion ». Elle veut donc « décentraliser » l'Etat, là où le PCF veut le « démocratiser », mais il s'agit toujours du même Etat, l'Etat bourgeois. Dans ces conditions, les discours sur l'autogestion (opposée aux risques de centralisation étatique) détournent les travailleurs du vrai problème : la destruction de l'Etat bourgeois, et l'instauration de l'Etat ouvrier, fondé sur l'autogestion de la base au sommet.

2) Or, à partir du moment où l'Etat reste un Etat bourgeois, les nationalisations, même si elles sont à l'origine le fruit des luttes ouvrières (en 1944-45 en France par exemple), sont (lorsqu'elles ne donnent pas lieu ensuite à une dénationalisation), utilisées dans le sens des intérêts de la classe bourgeoise : elles servent à accroître les taux de profit des entreprises privées (aide à la mise en valeur du capital privé), ou elles donnent lieu à d'importantes opérations de rentabilisation comme en France à l'heure actuelle (mise en valeur du capital public lui-même).

3) Le problème des nationalisations se pose donc en ces termes, pour les marxistes-révolutionnaires : un programme de nationalisations peut-il avoir un réel contenu anti-capitaliste, c'est-à-dire, en définitive, comporter des mesures qui favorisent le développement de mobilisations de masse des travailleurs, nécessaires à la destruction de l'Etat bourgeois ? Nous pensons qu'il le peut, mais dans des conditions précises qui ne sont pas remplies par le Programme Commun.

première condition : ne faire aucune concession à la bourgeoisie

1) Certes, les militants du PCF peuvent souligner que dans le Programme Commun, les nationalisations concernent certains secteurs-clé (électronique, chimie), et le système bancaire. Mais le programme épargne de nombreux « grands monopoles » (le trust Hachette, les grands trusts de l'automobile, des matériaux de construction, du papier, des industries agricoles et alimentaires, etc...) ! Le « seuil minimum » défini par le PCF a été ramené de 25 groupes industriels à 13 (3).

Quant au contrôle de certains trusts (sidérurgie et pétrole), il s'effectuera pour l'essentiel selon une procédure chère au Parti Socialiste : de simples prises de participation, et encore le calendrier n'est-il pas précis !

En ce qui concerne les nationalisations entrant dans le cadre même du « seuil minimum », Paul Laurent a déclaré dans France-Nouvelle (N° 1390) : « Il y a toujours distinction entre ce qui sera fait dès la mise en place d'un gouvernement démocratique, et ce qui aura un caractère plus échelonné, plus progressif. Exemple : le réalisation du seuil minimum de nationalisations s'étalera sur une certaine période » ; dans le calendrier d'éventuelles nationalisations au-delà du « seuil minimum », on dit simplement qu'elles se feront de « façon progressive et souple » (4).

2) Là où il faudrait parler clairement d'expropriation sans rachat ni indemnité, on relève, pour les gros porteurs, une imprécision totale, un silence embarrassé : « L'indemnisation des actionnaires des entreprises expropriées fera l'objet d'une solution équitable. Une distinction essentielle sera faite entre les petits et moyens porteurs vivant de l'épargne réalisée et les gros porteurs » (5). C'est tout !!

Au total, les concessions faites à la bourgeoisie sont importantes, aussi bien sur le problème du nombre que sur celui de l'indemnisation. Certes, nous diront les militants du PCF, il est prévu de franchir ce « seuil minimum » : mais ne voit-on pas qu'on se heurtera alors, tôt ou tard, à la réaction violente de la bour-

geoisie ? Apparemment non !! L'utilisation violente que la bourgeoisie fera de son Etat pour résister, n'est pas envisagée ! « Lorsque le peuple aura choisi souverainement le programme de la gauche unie, il est permis de penser que dans leur masse, ceux qui auront exprimé un avis contraire respecteront la règle démocratique » (6), est-il écrit dans la V.O. « Programme Commun ».

Les dirigeants du PCF font bon marché des leçons de l'histoire, et des leçons de l'actualité chilienne. Et qu'ils ne viennent pas nous glisser au creux de l'oreille : « Ne vous en faites pas, il n'y a rien dans le programme sur ce problème, mais si la bourgeoisie résiste violemment, nous n'hésiterons pas non plus à utiliser la violence ». Car il est nécessaire de préparer les travailleurs à la violence révolutionnaire, et ne pas prendre en charge cette préparation témoigne d'une irresponsabilité totale, qui risque de coûter très cher. Ce n'est pas après avoir prêché aux masses l'horreur de la violence révolutionnaire, qu'on pourra les mobiliser efficacement contre les sabotages et les violences de la bourgeoisie.

deuxième condition : développer les luttes sur les revendications essentiels des travailleurs

Pour mobiliser les masses jusqu'à la destruction totale de l'Etat bourgeois, il est nécessaire de développer les luttes et notamment dans le secteur nationalisé lui-même, secteur-clé de l'économie comme il est si bien dit !

1) Tirons des leçons des expériences historiques ! : dans la période 1945-47 en France, le PCF fait tout pour éviter les grèves et le développement des luttes, notamment dans les secteurs qui viennent d'être nationalisés ; les mots d'ordre sont alors « la grève est l'arme des trusts », « gagner la bataille de la production », etc. ! ; le gouvernement Allende conseille aux travailleurs des entreprises nationalisées de produire davantage et de moins revendiquer !

Dans les deux cas, alors même que l'Etat bourgeois est toujours en place, tout est mis en œuvre pour briser les luttes dans les secteurs nationalisés ! Inutile de rappeler que ces deux expériences sont toujours des références pour les dirigeants du PCF ;

2) L'accent est mis, dans le cadre du programme commun, sur « l'efficacité » des entreprises nationalisées notamment pour « faire face à la compétition

le programme comme et le nationali

internationale » (7). Ainsi, par exemple, G. Marchais parle des « conditions d'efficacité dont des entreprises comme Renault ou l'EDF font d'ores et déjà la preuve de façon reconnue dans le monde entier » (8). Renault est plus efficace, Renault « roule plus vite que Citroën », Renault a une plus grande compétitivité que Citroën, et s'implante plus vite à l'étranger. Dans le même sens, sont vantés les mérites d'efficacité de la SNCF, du métro, de l'EDF, du Concorde, etc...

Les staliniens ne se rendent même pas compte que mettre l'accent sur les mérites d'efficacité des entreprises nationalisées, au lieu d'insister sur les luttes des travailleurs, revient purement et simplement à se réjouir des meilleures conditions dans lesquelles se fait l'accumulation capitaliste, elle-même porteuse des rapports d'exploitation !!

Cette satisfaction de voir les exploités forger eux-mêmes leur exploitation, est d'ailleurs une constante chez les staliniens. Ainsi, J. Kahn, aux lendemains de la grève générale de Mai-Juin 1968 est fier de pouvoir écrire : « Les salariés... préparaient une reprise remarquable du travail, ... relançaient l'économie à une allure exceptionnellement rapide et portaient la production à un niveau sans précédent » !! (9)

Gageons que dans le cadre de la démocratie avancée, les travailleurs des entreprises nationalisées se verront, au nom de l'efficacité et de la concurrence internationale, conseiller de modérer leurs revendications et de travailler davantage !

troisième condition : instaurer la gestion ouvrière

1) Si l'on veut favoriser la mobilisation pour la destruction de l'Etat bourgeois, et pour l'instauration d'un Etat ouvrier, c'est-à-dire de la République des Conseils Ouvriers, instaurer la gestion ouvrière dans les entreprises nationalisées est une nécessité !

Il faut préconiser l'organisation dans chaque atelier, d'un conseil ouvrier regroupant tous les travailleurs, syndiqués et non syndiqués, élevant des délégués au conseil d'usine, responsables devant leurs camarades de travail et révocables à tout moment. C'est à ces conseils ouvriers que doit être assignée la tâche de gérer l'usine, dans le cadre du plan.

2) Loin de préconiser une telle organisation, le Programme Commun prévoit un mode de désignation des conseils d'administration des entreprises nationalisées, qui n'a rien à voir avec une réelle gestion ouvrière du secteur public. Les conseils d'administration sont constitués de représentants élus du personnel, de certaines catégories d'usagers (syndicats notamment) et de représentants désignés par le pouvoir central (ces derniers ne pouvant être majoritaires). Ils doivent permettre le « développement de la participation des travailleurs » et la « démocratisation de la gestion » (10) En fait, au lieu d'une réelle gestion ouvrière, on a là une cogestion bureaucratique des fonctionnaires de

Programme commun des nationalisations



Hachette peut aussi... être nationalisé. Pourquoi le programme commun épargne-t-il le « trust vert » ? Les nationalisations de « quelques grands moyens de production et d'échange » doivent-elles laisser de côté un empire qui couvre la publication d'une vingtaine de quotidiens et d'hebdomadaires, qui intervient dans plusieurs des radios périphériques, qui tient pratiquement toutes les éditions scolaires, qui a pris en main l'avenir des vidéo-cassettes et qui, surtout, contrôle la distribution de l'ensemble de la presse française ? La nationalisation de Hachette ne serait pas seulement une « nationalisation de plus » ; sa nature même serait significative : enlever à la bourgeoisie une de ses armes d'importance (le matraquage idéologique). Ce que le programme commun n'envisage évidemment pas.

l'Etat et des permanents syndicaux. Certes, on ajoute que « lorsque les travailleurs de l'entreprise en exprimeront la volonté et lorsque la structure de l'entreprise en indiquera la possibilité, l'intervention des travailleurs dans la gestion et la direction de l'entreprise prendra des formes nouvelles, que le Parti Socialiste inscrit dans la perspective de l'autogestion et le Parti Communiste Français dans le développement permanent de la gestion démocratique » (11), mais :

- a) le moins que l'on puisse dire est que l'on est bien prudent et bien flou..., et que ce n'est pas la revendication, formulée pour le secteur privé, d'une petite heure par mois d'information du personnel prise sur le temps de travail et rémunérée, qui est faite pour nous rassurer ;
- b) la perspective éventuelle « d'autogestion » reste, de toutes les façons, limitée au niveau de l'entreprise, sans perspective de destruction de l'Etat bourgeois et d'instauration de la République des Conseils Ouvriers.

quatrième condition : préparer l'extension internationale de la révolution

1) Le capital est international, les monopoles internationaux puissants, et la solidarité anti-ouvrière des bourgeois jamais démentie. L'embargo mis par un Tribunal français sur le cuivre chilien, en réponse à une requête du monopole américain Braden Kennecott Corporation (récemment exproprié du Chili) vient de nous le rappeler.

La France est un maillon trop important dans la chaîne impérialiste, et les liens, en France même notamment, entre les capitaux français et étrangers, trop étroits, pour que la bourgeoisie internationale attende, les bras croisés, de se faire nationaliser progressivement, peu à peu. Elle sabordera, elle complotera, utilisant de nombreuses armes, allant de la tentative d'asphyxie économique à l'intervention militaire. Seule la solidarité internationale des travailleurs pourra s'y opposer, et c'est pourquoi, à travers le problème des nationalisations, se pose le problème de l'extension internationale de la révolution, et de la nécessité de mettre en avant le mot d'ordre des Etats Unis Socialistes d'Europe.

2) Le Programme Commun, quant à lui, laisse la France totalement insérée dans l'organisation économique du capital international. Il maintient la France dans le cadre de l'Alliance Atlantique, il accepte le cadre du Marché Commun, réclamant simplement une « démocratisation » des institutions européennes, il invoque les clauses du Traité de Rome pour demander aux « partenaires européens » l'autorisation d'étendre le secteur public !!

Comme nous l'écrivions précédemment, « l'Humanité dénonce aujourd'hui l'asphyxie économique que le capital international fait subir au régime chilien, mais le Programme Commun accepte l'entrée dans la chambre à gaz européenne » (Rouge N° 176).

cinquième condition : engager la lutte immédiatement

1) Préparer la mobilisation des travailleurs pour la destruction de l'Etat bourgeois, implique qu'avant même que se pose le problème de la prise du pouvoir et celui des nationalisations, la lutte doit être engagée, notamment dans les entreprises mêmes dont on prévoit la nationalisation, sur les quatre terrains évoqués dans cet article :

- déclenchement de puissantes luttes revendicatives
- gestion des grèves par des Comités de grève élus, préfigurant le fonctionnement de la gestion ouvrière
- préparation des travailleurs à l'affrontement avec la bourgeoisie : piquets d'autodéfense, etc...
- développement de la solidarité nationale et internationale dans les luttes : comités de soutien...

2) La pratique du PCF tourne le dos à cette perspective. Sa stratégie est, en effet, fondée sur l'électoralisme, c'est-à-dire la volonté d'accéder au pouvoir par les élections. Dès lors, il s'agit de gagner une fraction aussi large que possible de l'électorat modéré et de gagner le concours de l'appareil d'Etat en se présentant comme une force d'ordre. Dans ces conditions, le PCF va tout faire pour canaliser la combativité ouvrière : à l'essor des luttes, il préférera des actions de pression limitées et inefficaces. C'est ce qui explique que la fraction stalinienne qui dirige la CGT n'ait pas déclenché de luttes significatives, notamment pour ce qui nous intéresse ici, dans les entreprises qui doivent être nationalisées ; c'est ce qui explique aussi le sabotage de toute une série de luttes dans les entreprises nationalisées, chez Renault, à la RATP, à la SNCF (juin 71). Par là même, le PCF se prive du rapport de forces nécessaire pour imposer, y compris, ses propres objectifs limités.

Tout programme de gouvernement, se situant dans le cadre de l'utilisation et non de la destruction de l'Etat bourgeois, ne peut ouvrir de perspective de transition vers le socialisme. Seul l'Etat de dictature du prolétariat est capable d'assurer la transition vers le socialisme.

Jacques DAVID

- (1) G. Marchais : Préface au Programme Commun de Gouvernement, Ed. Soc., p. 33 et 34.
- (2) Ibid., p. 39
- (3) cf. Programme Commun, op. cit., p. 113-116
- (4) Ibid., p. 114
- (5) Ibid., p. 116
- (6) La Vie Ouvrière, 18/ 10/ 72, p. 45
- (7) Programme Commun, op. cit., p. 122
- (8) Préface citée au Programme Commun, p. 31
- (9) J. Kahn : Pour comprendre les crises monétaires, Ed. Sociales, 1969, P. 68
- (10) Programme Commun : op. cit., p. 110 et 111
- (11) Ibid., p. 111

comment la bourgeoisie utilise les nationalisations

Les nationalisations d'entreprises se situent dans le cadre plus général du développement des interventions économiques de l'Etat bourgeois.

Elles ne suppriment en rien les rapports de production capitalistes, l'exploitation des travailleurs par le capital.

Tant que l'Etat reste un Etat bourgeois, et qu'il n'a pas été détruit par la classe ouvrière, les nationalisations sont utilisées par la bourgeoisie d'une double façon :

1) elles sont utilisées pour favoriser l'accumulation du capital privé : une partie de la plus-value produite par les travailleurs des entreprises nationalisées est transférée aux monopoles privés. Le transfert prend lui-même diverses formes : la plus connue est la vente aux monopoles privés, à des prix bon marché, d'énergie ou de matières premières fondamentales. On sait que le prix du courant électrique vendu aux monopoles (Péchiney) a augmenté, depuis 20 ans beaucoup moins que le prix du courant vendu aux « ménages ».

2) elles sont utilisées, également, d'une autre façon, dont les stalinien ne parlent pas. En effet, même s'il y a un transfert de plus-value du secteur public nationalisé vers le secteur privé, il n'en reste pas moins que la production de capital public se poursuit également, et même sur une échelle élargie. Le capital public des entreprises nationalisées est lui aussi mis en valeur. Si l'activité des branches nationalisées est nécessaire à l'activité productive de l'ensemble du système, alors leur croissance, en rapport avec celle du secteur privé, est non moins nécessaire. Mais il est clair que la reproduction élargie du capital public signifie un développement de l'exploitation pour les travailleurs des entreprises nationalisées.

Ainsi, les transferts et subventions accordés par les entreprises nationalisées à des entreprises du secteur privé, nécessitent une ponction supplémentaire sur les travailleurs.

D'où la politique dite de rentabilisation des entreprises nationalisées, qui se caractérise par toute une série de mesures qui visent à accroître l'exploitation des travailleurs de ces entreprises. Il apparaît ainsi que le capital public des entreprises nationalisées n'est pas seulement mis en valeur pour les monopoles privés, il l'est aussi pour lui-même.

Dans le système capitaliste, l'ensemble du capital, privé et public, est mis en valeur, et reproduit, à ce titre, les rapports capitalistes d'exploitation. Il en est ainsi dans les entreprises nationalisées comme dans les entreprises privées.

Jacques DAVID

renault

anatole fait grève

Anatole, c'est l'ordinateur bien connu de tous les travailleurs de la Régie puisque c'est lui qui calcule la paye (entre autres choses).

Les perfos (une quarantaine de femmes) qui effectuent le travail de perforation des cartes sont en grève depuis deux semaines.

Leurs revendications : revalorisation des coefficients et augmentation des salaires. Pour les représenter face à la Direction, elles élisent quatre déléguées et déposent un préavis de grève d'une semaine.

Devant l'absence de réponse, elles démarrent une action revendicative le vendredi 20 octobre.

— débrayages chaque jour, d'une ou plusieurs heures

— irruption des grévistes au milieu de la réception mensuelle des délégués du personnel par la Direction. Les représentants de la Direction s'esquivent sous les huées des grévistes et des délégués.

— distribution d'un tract dans les autres secteurs de la Régie pendant les heures de travail. Cette action reçoit un bon accueil du personnel.

A partir du jeudi 26, le personnel d'exploitation de l'ordinateur (pupitreurs, opérateurs, personnel de centralisation) entre à son tour en lutte et rejoint les perfos.

Après une série d'actions en 71, le personnel d'exploitation avait obtenu la promesse d'une mise en place d'une nouvelle filière (relèvement des coefficients) mais plus d'un an après, les nouvelles classifications ne sont toujours pas appliquées. Vendredi dernier, la Direction répond par un refus catégorique aux revendications des perfos et du personnel d'exploitation.

Lundi matin, lors d'une AG, le personnel de la DIP (Direction de l'Informatique et des Planifications) se prononce pour la grève jusqu'à satisfaction.

Une grève-bouchon

Les grévistes de la DIP bénéficient d'une très bonne position de force face à la Direction. En effet, pour une entreprise comme la Régie Renault, l'ordinateur est le centre vital, en quelque sorte le cerveau de l'entreprise.

Il assure la gestion (comptabilité, achats, ventes...) mais aussi règle la production (mécanisation des gammes, calculs des stocks, alimentation des chaînes de production). Chaque voiture possède par ailleurs sa carte perforée contenant ses caractéristiques propres. Cette carte qui passe dans l'ordinateur permet de la ventiler chez les concessionnaires. On comprend ainsi l'importance du rôle de l'ordinateur et que sa paralysie entraînerait à terme celle de l'usine.

L'attitude des organisations syndicales

Au départ les perfos avaient démarré seules sans faire appel aux syndicats en qui elles n'avaient qu'une confiance limitée.

Très vite des délégués CFDT et CGT se sont accrochés au mouvement. Pour des raisons différentes, on s'en apercevra très vite. La CFDT soutient le mouvement à fond mais sa faiblesse organisationnelle habituelle ne lui permet pas d'offrir aux perfos le cadre dont elles ont besoin pour mener à bien leur lutte. Les quelques délégués présents poussent les grévistes à s'organiser elles-mêmes (décisions prises en AG, rédaction des tracts, organi-

sation de la solidarité financière, etc.). Mais les perfos n'avaient aucune expérience de lutte et cela facilite les tentatives de prise en main par la fraction PCF dans la CGT.

Depuis le début de la grève, 5 délégués CGT sont pratiquement en permanence chez les perfos et, tout en feignant de soutenir le mouvement, essaient de démoraliser les grévistes et d'essouffler le mouvement.

Ils tentent de diviser les perfos et le personnel d'exploitation en prétendant que chaque catégorie a ses revendications propres et doit les défendre séparément.

Ainsi lundi matin, les délégués de la CGT font croire au personnel d'exploitation qu'il n'est pas concerné par l'AG. Puis ils affirment aux perfos que le personnel d'exploitation a ses problèmes propres : « la preuve, c'est qu'ils ne sont pas là ».

Mais à leur grand dam, les pupitreurs et opérateurs, entraînés par des délégués CFDT, arrivent à l'AG et prennent part au vote. Celui-ci devait se faire à bulletin secret. Trois questions étaient posées :

- 1.— arrêts limités dans le temps et répétés selon une fréquence à déterminer
- 2.— arrêt du travail de 24 h ce jour, à reconduire éventuellement
- 3.— arrêt jusqu'à satisfaction.

Le délégué de la CGT préconise la première solution, à la rigueur la seconde.

Les délégués CFDT ne disent rien.

Sur 56 bulletins :

- 41 pour la grève jusqu'à satisfaction
- 15 pour 24 heures de grève, à reconduire éventuellement.

Le délégué de la CGT, furieux, demande un vote de confirmation à mains levées. Cela lui fut confirmé à une écrasante majorité.

Devant la détermination des grévistes et principalement celle des perfos, la fraction PCF emploie la grande offensive.

Lundi après-midi, Sylvain en personne (secrétaire général du syndicat CGT horaire) se déplace pour convaincre les perfos : après-demain c'est le 1er novembre, or une journée chômée n'est payée que si on travaille la veille ou le lendemain. Pour Sylvain donc « ce serait trop bête de faire cadeau au patron d'une journée de salaire » : Il parlait du 1er novembre. Cela veut dire en clair : « Reprenez le travail » !

Malgré toutes ces tentatives de frein et de division, les grévistes de la DIP continuent leur mouvement. Dans le contexte d'insatisfaction que connaît actuellement la Régie, le mouvement de la DIP risque d'entraîner d'autres secteurs dans la lutte (dactylos, comptabilité, méthodes...).

D'autre part, le risque de paralysie de l'usine est bien réel. Le « complot » de mai 71 (grève des OS du Mans) hante encore le sommeil des bureaucrates staliniens. Aussi mettent-ils toute la force de leur appareil pour parvenir à contrôler la grève du personnel de la DIP. Face à cela et à l'intransigeance de la direction, les grévistes opposent leur détermination. Mais seule la prise en main de leur lutte et la solidarité des autres secteurs assureront le succès de leur grève :

- élection en AG d'un comité de grève
- AG quotidienne pour décider des formes d'action et faire le point
- information du Personnel : tracts, affiches...
- Organisation de la solidarité...

HLM... 1 000 techniciens y travaillent.

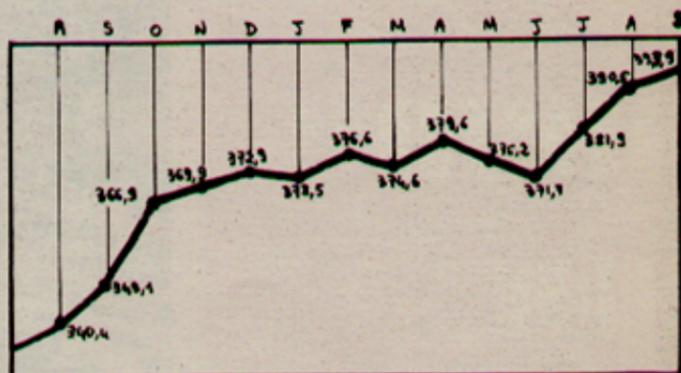
La politique de PARIBAS est claire : réaliser des super-profits dans de grandes opérations immobilières ; le Bureau d'Etudes bénéficie donc de l'appui direct d'hommes politiques au pouvoir (Chalandon sortait de PARIBAS !).

Après avoir investi 10 milliards dans le groupe, la Banque demande en échange 200 licenciements... puis revient à 100 avec diminution d'horaires et des salaires pour le personnel restant.

Dès la nouvelle connue, des réunions par département sont organisées à l'initiative de la CFDT afin d'informer le personnel et de préparer la riposte. Le 23, au cours d'une AG con-

voquée par l'intersyndicale, l'ensemble du personnel décide une manifestation au siège de la Banque de Paris et des Pays Bas... Au retour, les 350 manifestants décident d'occuper le siège de la direction ! Le directeur finit par apparaître mais refuse d'expliquer ces licenciements « Je ne parlerai que devant le CE régulièrement réuni » !

Il est clair que les licenciements ne sont pas dus à une mauvaise conjoncture économique, mais à la volonté de la banque de réaliser encore plus de super-profits ! Voilà pourquoi la direction refuse au CE de voir tout document comptable ! Après une séance de 2 jours 1/2 le CE est donc suspendu !



Evolution des demandes d'emploi non satisfaites d'août 71 à septembre 72 (en milliers)

Mais la direction croyant démobiliser les travailleurs fait connaître la liste des licenciés (procédure illégale). Face à cela, l'AG est encore unanime, il faut continuer l'action. Faire grève n'est pas efficace les contrats d'étude étant de longue durée (3 ans en moyenne) il faudrait tenir plusieurs mois pour bloquer le bureau. De plus des bureaux d'études sous-traitants sont là tous prêts à faire le travail !

Une « association de Défense des salariés et licenciés des Bureaux d'Etudes de Paribas » est créée. Elle regroupe d'autres bureaux : Heurtey, Sema, Saci, SIA et se donne pour but l'intervention auprès des pouvoirs publics, de la presse, pour dénoncer l'emprise de la Banque de Paris et des Pays Bas sur les grandes opérations immobilières et les équipements publics par l'intermédiaire des bureaux d'Etudes !

Déjà mardi 31, une nouvelle manifestation a eu lieu. Les employés de Paribas commencent là une longue lutte... leur première d'une telle envergure.

la grève de SNPA-Lacq contrôle des stocks

Après 5 ans sans lutte importante sauf la grève de juin 70, une grève vient d'éclater à la SNPA. Aujourd'hui la production a été baissée au minimum technique et 90 % du personnel de Lacq est en grève : grève de 24 h reconductible chaque jour par l'AG des grévistes pour :

- le retour aux 40 h avec embauche
- défense du statut de mineurs
- respect des textes sur l'utilisation du personnel temporaire
- augmentation des salaires de 15 points pour tous et de 30, 25 et 20 pour les plus bas
- véritable possibilité de retraite anticipée.

Les travailleurs de la SNPA à cause de la place de l'entreprise dans la région et dans le complexe ont les moyens de bloquer rapidement la production d'autres entreprises : il suffit de quelques jours pour cela s'ils décident de contrôler les stocks !

D'après le projet de loi de Finances pour 1973, actuellement discuté au Parlement : « grâce au niveau très soutenu de l'activité économique et au profit relativement régulier de l'expansion, pratiquement exempt de fluctuation, le plein emploi n'a en vérité jamais été soumis à de graves menaces au cours de la période 1969-72. Une alarme dans les derniers mois de 1971 n'est depuis lors dissipée ».

chômage

le truquage érigé en système

De nouveau en septembre, les demandes d'emploi non satisfaites ont augmenté, pour atteindre le chiffre de 393 900. Et pourtant... le Ministère des Affaires Sociales vient d'inventer de nouveaux truquages pour réduire le nombre de DENS : (demandes d'emploi non satisfaites)

— les chômeurs de plus de 60 ans qui bénéficient d'une sorte de pré-retraite ne figurent plus parmi les demandeurs d'emploi. Pour septembre, cela correspond à un retrait d'environ 19 000 personnes !

— le coefficient de variation saisonnière est de nouveau modifié (...cela ne fait que la troisième fois en un an !).

Toutes les méthodes sont bonnes pour masquer la réalité : les petites ficelles deviennent des cordes à nœuds : si ça continue, le gouvernement enlèvera des demandeurs d'emploi tous ceux qui touchent une allocation chômage...

De même, l'arrivée massive de jeunes sur le marché du travail ne se traduira que par une légère augmentation des DENS, grâce aux nouvelles méthodes statistiques : les jeunes chômeurs doivent être bien contents de savoir qu'ils n'apparaissent pas dans les séries statistiques parce qu'ils sont « désaisonnalisés » ! C'est fou ce que la préparation des campagnes électorales donne de l'imagination aux patrons et gouvernants.

Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, prétend le gouvernement ; le fait qu'en 1971 42 % des personnes disponibles à la recherche d'un emploi sont au chômage à cause de licenciements, alors qu'en 1962 elles ne représentaient que 25 % du total, est-il le fruit du hasard ?

littes ouvrières

Paribas la riposte s'organise contre les 100 licenciements

L'OTH, Bureau d'Etudes Techniques du groupe Matra International appartient à la Banque de Paris et des Pays Bas (PARIBAS) et réalise les études de grandes opérations immobilières et d'urbanisme : villes nouvelles, hôpitaux, écoles,



assises du CNPF

un patronat social ?

A grand renfort de tambours et trompettes, le CNPF a tenu ses assises à Marseille sur un thème à la mode, « dans le vent » : la croissance, l'entreprise et les hommes.

Le CNPF à la recherche d'une doctrine

Depuis quelques mois, beaucoup de débats ont eu lieu sur la croissance ; Mansholt a osé parler d'une croissance qui deviendrait nulle, d'autres ont souligné ses effets négatifs (la pollution industrielle, le travail répétitif sur les chaînes, etc...). Le patronat français ne pouvait pas se taire : il devait définir son point de vue, c'est-à-dire celui du gouvernement.

C'est en termes prudents qu'il l'a fait à Marseille ; la thèse est simple : pour le CNPF, la croissance économique a permis un formidable progrès social, mais il y a encore des « laissés pour compte » c'est-à-dire des gens qui « n'ont pas bénéficié de tous les fruits de la croissance ».

Certains en profitent pour critiquer le capitalisme, ce sont ceux qui n'ont pas compris que pour financer le progrès social, il faut précisément une forte croissance. Le cercle est ainsi bouclé, mais comme certains persistent à critiquer et à contester, le CNPF a délibéré pendant 3 jours pour expliquer devant 2000 patrons comment « humaniser la croissance ».

Différents problèmes ont été soulevés, différentes « solutions » ont été apportées pour améliorer ce que les patrons appellent le climat dans l'entreprise. Pour Henri Robin (Travaux Publics), il faut développer les communications dans l'entreprise (car « les patrons ne doivent pas laisser le monopole de l'information aux syndicats qui déforment toujours tout ») et accélérer la mise en place de l'intéressement au profit. Pour Pierre Baraille (PDG de Poclain), les conditions de travail doivent être améliorées. Quant à Riboud (PDG de BSN) il a fait un discours « d'avant-garde » dit la presse : « Dans nos sociétés modernes, l'inégalité excessive est partout : dans les salaires, les conditions de travail, le logement, le transport, l'accès à la culture et aux loisirs. Il est dans la frustration ressentie par tous ceux qui, encerclés par la publicité, ne peuvent s'offrir le millième de ce qu'on dit être indispensable. Et quand le porte-monnaie est vide, ne parlons pas de choix et de qualité de la vie ».

Il y a en effet de quoi faire frémir un patron. Mais en regard de ça, ses propositions sont restées maigres : « il faut se mettre à l'écoute des besoins des hommes et planifier le changement » ; c'est l'idée du contrat social d'Edgar Faure, en effet Riboud propose, en plus des contrats salariaux, un plan social de 5 ans, pour satisfaire les revendications « d'être » et de « pouvoir » qui s'ajoutent aujourd'hui aux revendications « d'avoir ».

Il faut éviter la révolution

Ainsi à Marseille, il y a eu beaucoup de verbiage mais

peu d'engagements précis ; les patrons ont parlé de seuil minimum de bien être, mais ils refusent toujours d'accorder le SMIC à 1000F ; ils ont parlé du droit au loisir, mais en pratique, ils ne veulent pas accepter le retour aux 40H ; ils ont parlé d'améliorer les conditions de travail, d'humaniser les usines, mais sur les OS, rien n'a été dit... sinon que tout compte fait les OS ne représentent que 21 % de la population active française et qu'il ne fallait donc pas en faire une montagne.

Il est néanmoins caractéristique que le CNPF ait laissé des PDG « de pointe » faire des propositions qui ont dû faire frémir certains patrons. Qu'Ambroise Roux (le patron de la pieuvre CGE) ait introduit l'exposé de Riboud en expliquant qu'il développerait des idées personnelles et non une synthèse collective n'enlève rien à l'affaire.

En fait, le patronat a compris que dans la situation sociale actuelle, compte tenu de Mai 68 et de la combativité ouvrière persistante, certaines concessions étaient nécessaires pour tenter d'éviter des conflits violents.

Les assises du CNPF montrent une chose : les patrons ont peur ; c'est la grande trouille d'un nouveau Mai 68, de nouveaux Joint Français. Et puisque le capitalisme est de plus en plus contesté, il faut essayer de faire peau neuve, l'élection de Ceyrac à la présidence du CNPF en est la preuve.

Ainsi, la réunion de Marseille avait un double but :

- d'une part faire une opération publicitaire pour la presse en montrant que les patrons ont évolué depuis Marx et Zola.

- d'autre part, expliquer aux patrons présents que pour sauvegarder leur pouvoir, il fallait faire quelques petites concessions.

Finalement, il semble que la chose la plus importante qui ait été décidée à Marseille, c'est cette phrase de Riboud : « Laisser aller plus longtemps les choses selon la loi du hasard, nous conduirait inévitablement à la révolution ».

On ne peut pas parler en termes plus clairs...

Une méthode : l'intégration ; un but : accroître les profits

Pour accroître toujours plus les profits, il faut le calme social ; c'est parce qu'il veut augmenter toujours plus la productivité du travail que le CNPF est prêt à accorder quelques concessions.

- On parle beaucoup aujourd'hui de l'enrichissement des tâches : au lieu de demander à un ouvrier de faire le même geste sans arrêt sur une chaîne, on lui demandera de réaliser plusieurs travaux différents et on réduira la taille des unités de production, pour que les ouvriers s'intéressent plus à ce qu'ils font : il s'agit de lier plus les tâches de conception, d'exécution et de contrôle.

Les patrons prétendent que c'est pour désaliéner le travail, en fait, c'est aussi et surtout pour augmenter la

ceyrac : un patron qui a de la classe

Ceyrac deviendra le patron des patrons en janvier prochain ; après de nombreuses intrigues de coulisses et le retrait de Devaux, il a été présenté « unanimement ».

Son élection confirme l'évolution actuelle du CNPF : faire de l'intégration un cheval de bataille permanent. Après le débat « à armes égales » avec Séguy, après la signature des accords sur la formation professionnelle et l'emploi, Ceyrac est apparu comme « le négociateur du CNPF ». Son élection est donc significative, de même que l'opposition qu'a manifestée à son égard De Calan, le PDG de Babcock et le représentant de ce que la presse appelle la droite du CNPF (...si tant est qu'il y ait une gauche !).

L'orientation de Ceyrac est claire : c'est celle de Chaban, Delors et Edgar Faure : « il faut faire avec ce qu'on a, donc discuter avec les syndicats tels qu'ils sont ».

Mais Ceyrac a beau se présenter à la presse comme l'homme de l'ouverture (il raconte à l'Express que fait prisonnier pendant la guerre, il s'est lié d'amitié avec des ouvriers et s'est rendu compte que tous les hommes se valent), il reste le représentant du grand patronat français avec tout ce que cela implique.

Négociateur ?

Formellement peut-être, au sens où il discute avec les syndicats. Mais il n'a jamais cédé d'avantages sociaux que contraint par les luttes ouvrières.

Social ?

Sûrement pas : il est contre la réforme du droit de licenciement qui « bloquerait le fonctionnement de l'entreprise », il clame que pour apprécier la hiérarchie des salaires, il faut faire abstraction des salaires les plus bas et les plus hauts (!), il refuse de s'engager sur le SMIC à 1000F et sur les O.S. Bref, c'est du social à la patron : regardez comme je parle bien et comme je comprend vos problèmes, mais surtout ne me demandez rien car il n'est pas question de toucher aux profits : rentabilité avant tout.

Sous son apparence bon enfant, c'est donc en défenseur des intérêts du grand capital qu'il agit : qu'il demande aux patrons de truquer davantage les statistiques du chômage ou qu'il explique que « l'attitude des syndicats est de nature à bloquer le progrès social » est bien dans cette logique.

productivité, toutes les expériences réalisées aux USA le montrent. Du social en quelque sorte.

- On parle aussi beaucoup des horaires flexibles, qui permettent aux salariés de travailler quand ils le veulent... à condition de faire les 44 h réglementaires. Mais les horaires à la carte n'ont pas pour but « d'humaniser le travail ».

Ils ont pour but de mieux amortir les investissements coûteux en faisant tourner les usines le maximum de temps.

Donc là aussi, sous couvert d'amélioration sociale, il s'agit d'accroître la rentabilité.

Les exemples de cet ordre sont nombreux : le CNPF veut bien accorder quelques améliorations à condition que cela n'empiète pas sur les profits. Le tout étant évidemment conçu dans le cadre d'une politique contractuelle muselant les syndicats, dans le cadre d'une politique d'intégration de plus en plus poussée. Contrairement à ce que veut montrer la presse bourgeoise, il n'y a pas de nouveau visage du CNPF : le maquillage a juste été refait, sans plus.

De plus, le CNPF lui-même ne semble pas croire outre mesure à l'efficacité de sa politique : d'après l'Express, il a envoyé une note confidentielle aux chefs d'entreprise pour définir « le dispositif à mettre en place en cas de tension sociale » : ce dispositif consiste à prévoir des machines à écrire non électriques, des motocyclettes, de l'argent liquide etc...

Le patronat français n'a donc pas innové : il a changé de langage, substitué l'intégration au paternalisme de grand-papa, et c'est tout.

Mais il y a une chose qu'il n'a pas comprise ou feint de ne pas comprendre : la révolution, ce n'est pas le fruit du hasard, c'est le résultat de l'action consciente des travailleurs qui luttent contre l'exploitation de l'homme par l'homme. Si certains porte-monnaies sont vides à la fin du mois, s'il faut travailler dans le bruit et la chaleur pendant plus de 40H par semaine, c'est parce que les usines sont la propriété privée de quelques-uns. En luttant contre le régime du profit, les travailleurs luttent pour la suppression du capitalisme et l'instauration d'un régime socialiste où il n'y aura plus de « laissés pour compte de la croissance ».

Le patronat peut prendre toutes les précautions qu'il veut, cela ne change pas grand chose : le système actuel est un système fondamentalement injuste : les travailleurs luttent consciemment pour le détruire.

Contre la répression militaire



Sedan

7 anti-militaristes inculpés pour avoir écrit « les jeunes s'unissent l'armée s'effondre »

Pour une affiche et une inscription murale contre l'armée, P. Clouet, M. et S. Capobianco, R. Braquet, D. Faynot, J. P. Bernier et J. P. Rigaud, ont été inculpés le 24 octobre, à titres divers, de la somme des 8 délits suivants :

- injures envers l'armée
- provocation de militaires à la désobéissance
- provocation de militaires au délit de violence avec emploi des armes
- diffamation envers l'armée
- injures publiques envers le ministre d'Etat chargé de la Défense Nationale
- provocation au crime de meurtre
- menaces de mort sans ordre et condition
- injures envers un lieutenant colonel.

Sincèrement : pour faire tout ça sur une seule affiche et un seul mur, il faut vraiment être anti-militariste, non ? A moins que les autorités militaires de Sedan, dans leur désir de défendre l'armée qui défendra le pays, n'en remettent un peu trop et se couvrent de ridicule ? Malheureusement, le ridicule n'a jamais empêché les procès. Celui des 7 militants sedanais aura bien lieu. Le Comité de soutien aux inculpés fera en sorte que leur défense soit assurée et que toute la publicité politique soit donnée à ce nouveau cas de répression militaire.



à tout saigneur tout honneur

debré en visite à brest

L'année dernière, Pompidou était venu à Brest, les bras chargés de cadeaux imaginaires : un port pétrolier, une raffinerie... des emplois ! Revers de la médaille. Debré est venu le 25 octobre dernier ; pas pour le public : pour les amiraux. Pour remonter le moral bien défaillant de la marine nationale, et inspecter les sous-marins atomiques planqués dans le coin. Et tant pis si l'existence de ces vrais sous-marins empêche l'implantation du faux port pétrolier. Mais les brestoises sont des « professionnels de la rouspétance ». Pompidou l'a dit, Debré en a refait l'expérience.

Bretagne, camp militaire ?

L'armée envahit la Bretagne : ce n'est pas un chant guerrier du Moyen-Age, mais un constat actuel. Dans les régions sous-développées, devenues désert économique et réserve de main-d'œuvre, l'armée chauffe sa place. Ses silos à fusées truffent la Provence. Le camp du Larzac veut s'agrandir pour permettre à l'armée anglaise de s'entraîner contre l'IRA. En Bretagne, on ne compte plus les installations militaires : Lann Bihoué, Coëtquidan, base de Landivision - et particulièrement autour de la rade de Brest : en plus du port de guerre, le « Radar de Bretagne », une réserve de matériel, la base aéronavale du Poulmic, et l'île Longue, la base à sous-marins atomiques. En projet, malgré la résistance de la population : une base d'hélicoptères à Ouessant.

Chassée des colonies, l'armée se replie dans des déserts français. Ça donne du travail, prétendent les autorités. Vous êtes en chômage ? Engagez-vous ! Comme il y a presque 30 000 chômeurs à Brest, que sa présence achève d'hypothéquer une implantation industrielle dans la région, et que le peu d'entreprises qui existe dans la région brestoise travaille de plus en plus à son service, l'armée a un bel avenir devant elle. L'armée a un bel avenir. Replée sur ces bases de Bretagne et d'Occitanie, comme une bête qui va sauter en avant, l'armée prépare à Versailles l'écrasement de l'« ennemi intérieur ». L'armée ne prêterait pas toujours le Larzac à l'Angleterre. Mais c'est sans doute pur produit de l'esprit alerte d'un officier, si en Bretagne, les manœuvres militaires sont régulièrement des manœuvres anti-guérilla, qui visent à s'associer la population, avec le concours de la presse locale ?

Non à la militarisation !

Parce que nous croyons que la dénonciation de l'armée est une nécessité permanente pour préparer la révolution, nous avons pris l'initiative de la mobilisation contre la venue de Debré. Des « Comités d'accueil » furent créés en fac et dans les lycées, qui orga-

nisèrent un collage public en ville, à 18 h. Pendant une semaine, la ville a été agitée par l'anti-militarisme. Des bombages couvrent les murs : « A bas l'armée qui brise les grèves et la jeunesse », « 1 000 jeunes en prison militaire ». La presse a même fait état d'un tract, lancé du pont de Recouvrance sur les bateaux militaires.

Cette agitation a culminé dans une manifestation, le 25, regroupant 200 personnes, surtout des jeunes lycéens. C'était jour de permission : beaucoup de marins, passant sur les trottoirs, lisaient les tracts, approuvaient ou même applaudissaient en suivant, sur les bords, la manif. En passant sur le pont de Recouvrance, qui surplombe le port de guerre, une prise de parole fut faite vers les marins, provoquant l'hystérie de quelques officiers : elle rappela le rôle de l'armée, les suicides, l'assassinat de Nouvet. Une banderole fut tendue vers les bateaux.

Quant aux dirigeants syndicaux de l'Arsenal, croyant que Debré devait rester 2 jours, ils annoncèrent qu'ils n'« exprimeraient leur mécontentement »... que le 26, dans le cadre de la journée d'action ! Ils ont été surpris, paraît-il, que Debré leur fasse faux bond, et s'en aille comme un voleur dès le 1er soir.

Il n'y a pas de lutte conséquente contre l'Etat bourgeois sans un travail anti-militariste permanent, surtout dans une région dont l'armée prétend devenir la seule raison d'être. Nous crions non à la militarisation, comme les ouvriers de Big Dutchmann et de Plémet crient non à la surexploitation !

A bas l'armée qui brise les grèves et la jeunesse !

Bretagne, Larzac : militarisation, non !

Brest, le 30 octobre.

le 9 novembre 72 20 h 30
à la Mutualité
contre la militarisation croissante en France
en soutien à tous ceux qui luttent contre elle

soutenu par : CLAM (Collectif de Lutte Anti-Militariste), CSI (Comité de Soutien aux Objecteurs de Conscience), des militants de la CNT, GAN (Groupe d'Action Non-violente), Ligue Communiste, MDPL, MIR (Mouvement International pour la Réconciliation), Objectif Socialiste, PSU, ORA, Ligne Rouge, UPF (Union Pacifiste de France), Soldats en lutte, Révolution !

le contingent et la guerre civile

deux documents militaires

SECRET

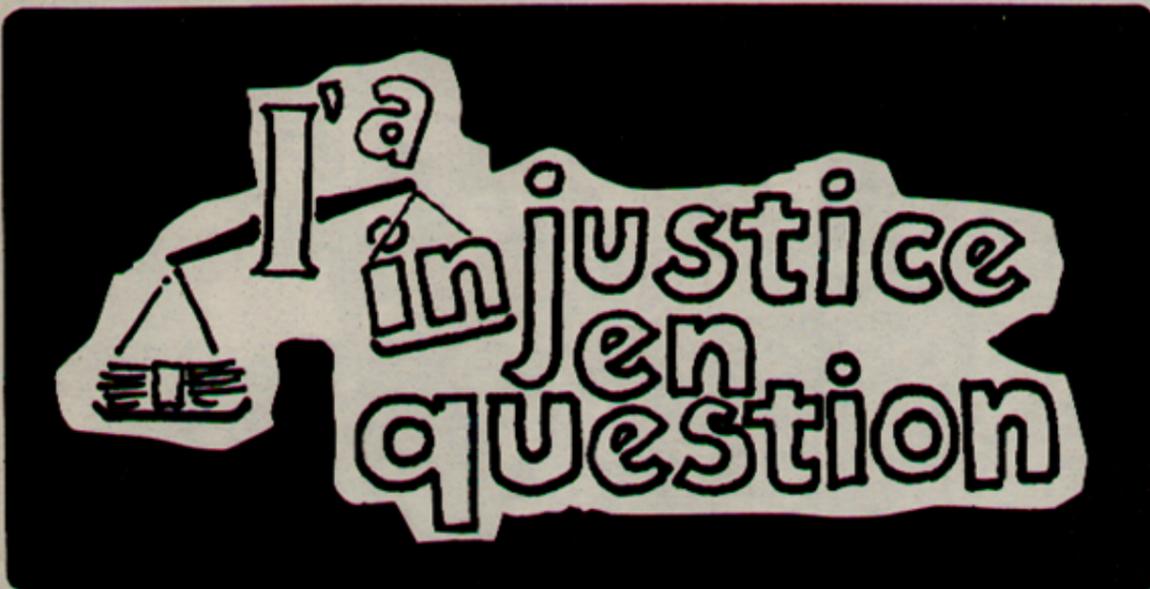
Prix unitaire 4 F. Envoi franco 5,5 F.
Pour toute commande supérieure à 6 exemplaires, port gratuit.

armec

Entre autres buts à son voyage, Debré avait celui de remonter le moral des troupes. En effet, il paraît que la vocation se perdrait, comme le laisse croire cette déclaration de l'amiral de Joybert, Chef d'état major de la marine : « Sommes-nous au crépuscule des dieux de la civilisation occidentale ? Non, malgré les ressemblances avec la fin de l'empire romain, le fond est demeuré sain... »

Il faut donc avant tout préserver la chose publique, la République, en évitant en cette époque d'après-guerre où le danger a disparu des frontières, de croire que le péril a également disparu de l'intérieur, par exemple. La vocation de la marine est de maintenir l'Etat... en un siècle où on serait tenté de croire que tout fout le camp ».

(Télégramme de Brest du 16 Octobre 72)



Nous avons traité, dans nos trois derniers numéros, d'un certain nombre de tares de la justice française. Toutes pourraient se résumer en une appréciation simple : « C'est une justice de classe », si l'expression n'était pas dangereusement insuffisante. En effet, l'image de la justice communément offerte au « justiciable » moyen est celle du juge tout puissant, trônant du haut de son siège magistral et distribuant des sanctions selon les seuls critères de sa classe sociale, la bourgeoisie. Il y a, certes, des juges « teigneux » et particulièrement occupés à défendre les privilèges sociaux. Mais les juges ne sont pas — comme ils purent l'être autrefois — des membres à part entière de la classe dominante. Leur position personnelle n'est pas systématiquement la défense à tout prix du riche contre le pauvre. Et, surtout, leur puissance tant vantée n'est qu'un mythe, car l'appareil judiciaire n'est pas un appareil « indépendant » des autres appareils de l'Etat et rendant — sereinement — une justice injuste (puisque de classe) : l'appareil judiciaire, de tous temps mais aujourd'hui plus que sous la IVème République, est soumis au pouvoir d'Etat, c'est-à-dire au clan gouvernemental. Et cette soumission peut aller très loin...

4. la raison d'état est toujours la plus forte

Pour la xième fois depuis son arrivée au Ministère de la Justice, Pleven vient de s'en prendre aux « magistrats qui causent trop », qu'ils parlent isolés comme le juge Pascal, ou regroupés dans le Syndicat de la Magistrature. Ce à quoi certains juges s'indignent : « Nous avons moins de droits qu'un simple voleur à la tire, qui — lui — peut s'exprimer ». La formule est peut-être un peu exagérée, mais elle contient du vrai.

La loi du silence

Pour le situer clairement, le juge bourgeois n'est pas à sa place pour appliquer la justice bourgeoise telle que la classe dominante la conçoit *en théorie* (en ce sens, un magistrat qui voudrait appliquer dans les faits le « Liberté, Egalité, Fraternité » de la république bourgeoise, prendrait très vite le chemin de l'asile...), mais telle qu'elle en a besoin *en pratique*, pour sa domination quotidienne. Aussi le juge est-il, malgré ses apparences de Dieu le Père, entièrement soumis au pouvoir exécutif qui le plie à ses exigences.

Dans le cours de son travail, d'abord ; c'est le Parquet (représentant le gouvernement) qui déclenche les affaires, c'est la police qui fait les enquêtes préliminaires

(voir Rouge 177), c'est l'administration pénitentiaire qui s'occupe de l'application des peines (il y a un juge prévu pour... mais sans moyens !). Le juge est coincé entre tout cela (il ne voit que 10 % des dossiers) et se décharge souvent, par « commission rogatoire » de nombre de ses tâches sur les officiers de police. De plus, le gouvernement intervient souvent auprès des magistrats pour obtenir certains verdicts. Peuvent-ils dénoncer la pression ? Peuvent-ils refuser ?

Première réponse : il y a *secret de l'instruction*, donc silence sur ce qui s'y passe ; il y a *secret du délibéré* (pour le verdict) donc silence sur ce qui s'y dit ; mais il y a aussi l'*obligation de réserve* des magistrats (voir ci-contre) qui les astreint à un silence rigoureux dans le domaine judiciaire aussi bien que politique.

Deuxième réponse : un magistrat peut toujours refuser une « orientation ». Mais il est noté « comme à la Maternelle » par ses supérieurs. Le Conseil Supérieur de la Magistrature, nommé par le gouvernement, décide des avancements dans la carrière. Un magistrat qui fait la mauvaise tête ne va généralement pas loin... et la loi du silence contre les pressions, les sanctions camouflées ou les promotions rapides.

L'indépendance des juges est donc un vain mot. Qu'ils s'inclinent — ce qu'ils font quand même la plupart du temps — ou résistent, le résultat est maigre, car leur pouvoir est restreint. Il arrive pourtant que le pouvoir le juge encore trop grand.

La raison d'Etat

Il ne faut pas oublier qu'il y a dix ans seulement la France se trouvait au bord de la guerre civile. Car de Gaulle et son équipe, eux, ne l'ont jamais oublié, et ont prévu l'arsenal juridique nécessaire à « assurer la défense de l'Etat ».

L'article 16 de la Constitution donne tout pouvoir au Président de la République et à ses représentants directs, les préfets, en cas de circonstances politiques exceptionnelles, tous pouvoirs de justice et de police : ils peuvent se substituer aux magistrats et remplir, à leur bon vouloir, les prisons du régime, sans contrôle possible. Mais cela ne suffit pas. La Sécurité Militaire, police incontrôlable qui surveille soldats et civils s'est vue prolongée en 61 et 62 d'un Haut Tribunal Militaire et d'une Cour Militaire de Justice (tribunaux militaires, juridictions d'exception où furent condamnés en 69 nos camarades Hervé, Devaux, Trouilleux). En 1963, enfin, a été créée la Cour de Sécurité de l'Etat dont la seule existence est une injure à la notion même de justice. Elle juge sur demande du gouvernement et ses magistrats sont nommés pour deux ans maximum (donc un jugement qui déplait au pouvoir peut être remis en cause dès que les nouveaux juges remplacent les anciens) ; ses séances, si nécessaire, peuvent se tenir à huis clos, sans avocat de la défense

« L'obligation de réserve » des magistrats...

« Toute délibération politique est interdite au corps judiciaire. Toute manifestation d'hostilité au principe ou à la forme du gouvernement de la République est interdite aux magistrats, de même que toute démonstration de nature politique incompatible avec la réserve que leur imposent leurs fonctions ».

Art. 10 de l'ordonnance du 22.12.58

« Tout manquement par un magistrat aux devoirs de son état, à l'honneur, à la délicatesse ou la dignité constitue une faute disciplinaire ».

Art. 43

Quand on sait que ce sont Pleven et les représentants du gouvernement qui jugent de l'honneur, de la délicatesse ou de la dignité...

LA FRANCE VIT DANS LA PEUR CONSTANTE DE LA REVOLUTION ET DE LA GUERRE ■ POUR CELLE-CI ELLE A SES GENERAUX ■ POUR CELLE-LA, ELLE DISPOSE DE SES PREFETS C'EST POURQUOI LES GENERAUX ET LES PREFETS ONT TELLEMENT D'AUDIENGE DANS CE PAYS. ■

J. Lantier

« Le Temps des Policiers »



photo TRIX

et même... sans la présence de l'accusé ! Ajoutons qu'en ce qui la concerne, le délai de la garde à vue peut atteindre dix jours (1)...

Tout ceci pour le cas où la « raison d'Etat » nécessite des garanties que la justice — même bourgeoise — ne peut offrir. Comme ce fut le cas en Algérie de 1954 à 1962 ; l'assignation à résidence et les camps, le pouvoir judiciaire confiée à la justice militaire, l'état d'urgence, les pouvoirs de police confiés à Massu et à ses paras, cela date d'hier, et cela a eu les résultats que l'on sait. Le Ministre de la Justice, à l'époque, s'appelait François Mitterrand. Il avait tout couvert et tout accepté.

F. Loeilleton

(1) Et nous ne disons rien ici de la DOT (Défense Opérationnelle du Territoire), organisation de guerre civile sur laquelle nous reviendrons dans notre rubrique « armée ».

...et l'« indépendance » de la magistrature

1962 : lors du procès du général Salan, la police avait envahi de façon barbare le Palais de Justice de Paris, bousculant juges, avocats, plaideurs, témoins, etc... M. Marcel Rousselet, Président de la Cour d'Appel de Paris, troisième magistrat de France, revêtit alors sa robe d'apparat et descendit affronter verbalement ce service d'ordre intempestif. C'était une gifle pour le pouvoir, qui attendit vainement la démission du gifleur. Rien ne venant, il fallut imaginer une réplique : âgé de 68 ans et demi, Rousselet avait encore dix huit mois d'exercice avant la retraite !

Alors, parmi le flot des décrets parus en avril 62 sur la paix en Algérie en apparut un qui, « dans l'intérêt de l'ordre public », ramena l'âge de la retraite des magistrats de 70 à 67 ans en précisant que ceux qui avaient atteint 68 ans et demi tombaient immédiatement sous le coup de la nouvelle loi...

En principe inamovible, Rousselet venait d'être licencié par le pouvoir politique



Les lycéennes de Jean-Zay en grève tiennent meeting dans la cour de l'établissement

réformes, facile à dire pas facile à faire

lycées

la grève dans les lycées d'Orléans

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, une grève a touché la plupart des lycées d'Orléans.

C'est contre la suppression de classes que le mouvement démarre : au lycée Jean Zay, puis au lycée Benjamin Franklin, puis au lycée Pothiev les professeurs décident de se mettre en grève. Ce même jour, plus d'un millier de lycéens font un sit-in dans la cour du Rectorat et défilent dans les rues d'Orléans. Des tracts d'explication à la population ponctuent la mobilisation, qui se développe sur des thèmes plus larges : classes trop nombreuses, suppressions de postes d'enseignants, etc...

Le lundi 23, la grève continuait, touchant la quasi-totalité des classes. Les comités de grève lycéens organisent alors une nouvelle manifestation, à laquelle se rendront d'après « La République du Centre », journal local, plus de 1500 lycéens.

Ainsi, une nouvelle fois, parents, professeurs et élèves se sont mobilisés contre toute entreprise de rentabilisation.

Pas de doute que cet exemple, comme celui de Chartres, sera partout suivi.

Correspondant

Depuis la rentrée des classes, il ne se passe guère de semaine sans qu'un entrefilet discret ne signale dans la presse, qu'ici une grève affecte un établissement dont on voulait supprimer une classe, que là les parents refusent d'envoyer leurs enfants en cours, parce qu'il n'y a pas suffisamment de professeurs... Pendant ce temps, Maurice Duverger s'interroge dans « Le Monde » : « Des Universités, pour quoi faire ? » et le ministre de l'Éducation Nationale, Fontanet, lui répond indirectement en déclarant que « les universités doivent participer plus directement à l'orientation et au placement des étudiants »... En fait, la classe au pouvoir se trouve dans une situation complexe, dans laquelle elle se débat sans arriver à en sortir : elle tente, depuis près de 15 ans, une gigantesque réforme de tout le système de formation, pour mettre ce dernier au diapason de l'économie française, économie que la bourgeoisie essaye de restructurer depuis 58, en achevant les secteurs « non rentables » et en stimulant la nouvelle industrie.

Pour ce faire, la bourgeoisie dut enclencher un mouvement de réformes dans le 1er cycle (supprimant le 1er cycle dans les lycées pour le transformer en CES, — collèges d'enseignement secondaire —), une réforme dans le 2ème cycle (les lycées), une réforme dans le technique (avec l'apparition des IUT — Instituts Universitaires de Technologie —), et enfin une réforme dans le supérieur (Loi Edgar Faure). Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces réformes connurent un sort divers : les réformes du 1er cycle et de l'enseignement technique, même si, nous le verrons, elles aboutissent quelquefois à l'inverse de ce qui avait été prévu, passèrent dans la réalité. La réforme du Supérieur fit beaucoup de bruit ; mais les difficultés devant lesquelles (on le voit encore aujourd'hui) la bourgeoisie est placée dans l'Enseignement Supérieur suffisent à montrer que son résultat ne fut pas probant.

Quant aux lycées, c'est dans ce domaine que tout reste sur le papier. La bourgeoisie divisée sur ce problème n'ose pas toucher à une pierre de cet édifice chancelant, par peur de le voir s'écrouler tout entier, et multiplie les « commissions d'étude » sur la question.

Ces réformes prévues dans le secondaire, leur inapplication dans les faits, la situation qui en résulte dans les lycées et les moyens qu'ont les militants révolutionnaires d'intervenir dans cette situation, voilà ce que cet article se propose d'exposer. Dans la mesure où ces réformes s'inscrivent dans un cadre global de réformes de tout le système d'enseignement français, il a paru nécessaire de traiter brièvement et en forme de rappel, ce qui avait été prévu et ce qui a été fait dans le Technique et le Supérieur. Il est bien entendu que cette analyse ne se veut pas exhaustive, c'est pour approfondir la question et déterminer quelle doit être notre intervention sur les problèmes de l'école que la Ligue Communiste, le Front des Cercles Rouges proposent à tous les militants, à tous les cercles rouges, de susciter, dans les lycées, des meetings et réunions autour du thème « Quelle école voulons-nous ? ». Nous reviendrons régulièrement dans Rouge sur cette campagne, en publiant toute contribution susceptible de faire avancer le débat sur cette question.

Michel BEAUCHAMP

La réforme du 1er cycle

Cette réforme a précédé Mai 68. Il s'agissait pour la bourgeoisie de trouver un moyen de sélection efficace, qui permettrait de différencier plus nettement que ce qui était fait auparavant, les jeunes qui poursuivraient leurs études jusqu'au bac et au-delà, et les jeunes qui entreraient dans la vie active. La manœuvre était claire : éviter les « déchets » superflus !

C'est ainsi qu'en séparant le premier et le second cycle dans les lycées, on aboutit à ce que la plupart des lycées ne prennent les élèves que de la 2ème au bac, les Collèges d'Enseignement Secondaire (CES) les prenant de la 6ème à la 3ème et opérant en leur sein toute la sélection désirée. Comment ? Par une différenciation de couloirs, au nombre de trois :

— Le premier, c'est le couloir classique préparant au supérieur.

— Le second, c'est le couloir technique, dirigeant les jeunes vers les CET et la vie active.

— Le troisième, c'est le couloir de « transition », qui vise à faire passer les élèves qui ne peuvent plus suivre le cycle classique vers le couloir technique.

Ainsi, dans les CES, moins de 40 % des élèves poursuivront leurs études après le BEPC, et la sélection — ce qu'on appelle pudiquement au ministère « l'orientation » — permet très tôt d'envoyer les jeunes vers la production, pour qu'ils fournissent la main d'œuvre indispensable dont le Capital a besoin.

La réforme dans le Technique : surprise et désagréments

Dans le Technique aujourd'hui, la situation est presque cocasse : la bourgeoisie lance une réforme dont les résultats — nous allons le voir — vont aboutir à l'exact opposé de ce qui était initialement prévu !

Deux axes de réforme se dégageaient en effet : la finalité de la réforme, c'est en fait, la disparition des CET comme centres de formation d'ouvriers spécialisés. Disparition non officielle, certes, mais intelligente : on s'oriente vers la création de « centres de formation d'apprentis » (CFA), structures régionales, contrôlées par une commission dans laquelle, bien entendu, siègerait le patronat local.

Que faire alors des CET ? Oh c'est très simple : on laisse aux apprentis le droit de choisir entre les CET et les CFA. Quand on sait déjà que les nouveaux CFA paieront et assureront un débouché aux apprentis (ce que ne font pas les CET), on voit que le choix en question brille par son honnêteté !!

La manœuvre est, ici aussi, très claire : elle a pour but de ressouder les liens entre le patronat local et les lieux d'apprentissage, celui-là déterminant et la qualification et le nombre nécessaire d'ouvriers par branches d'industrie.

Ici aussi, la rentabilisation est le maître mot de tout changement.

— Le second axe de la réforme concerne les techniciens. Il s'agissait de développer les lycées techniques : ce fut alors la série des bacs de techniciens (bacs F, G, H...) qui devaient déboucher sur les Brevets de Technicien Supérieur (BTS), formant ainsi une escouade de cadres moyens qui font aujourd'hui cruellement défaut à la bourgeoisie.

C'est dans ce cadre que furent créés les IUT (Instituts Universitaires de Technologie). Leur fonction était de créer un pôle qui, vidant les facultés, donnerait une formation courte de technicien : la création de

« sous-cadres » pour la « masse » permettrait alors de redonner aux facultés l'aspect d'élite qu'elles avaient perdu !

Mais, comme les IUT s'avèrent être concurrentiels, fournissant des diplômes qui n'étaient pas nationaux et assurant débouchés et emplois, il y régna tout de suite un climat de sélection à outrance, et, loin de ce qui était escompté, les IUT devinrent des sortes de Grandes Ecoles de la technologie, bref, exactement l'inverse de ce que la bourgeoisie voulait !!!

Aujourd'hui, on essaie de faire machine arrière, et le pouvoir se trouve là dans une contradiction d'autant plus dangereuse pour lui que, vu l'incapacité qu'il montrait à former les techniciens, le patronat prit les choses en main et développa un nombre important d'écoles d'entreprises privées.

La situation est, comme on le voit, pour le moins confuse. Et la combativité des apprentis risque d'être un obstacle supplémentaire pour que la bourgeoisie « solutionne » le problème.

La réforme du Supérieur

La réforme du Supérieur a souvent été analysée dans Rouge. Rappelons cependant que le modèle de base est le modèle américain, type d'universités autonomes et décentralisées. (Ce qui est sans doute l'obstacle le plus important pour cette réforme : comment combiner une décentralisation dans l'Université, qui s'adapte bien au fédéralisme des Etats-Unis, à la structure centralisée du système politique français ?)

« L'Université modèle » de Compiègne donne un exemple éclairant des buts de la réforme : elle est une illustration de ce que la bourgeoisie voudrait faire : les professeurs viennent des entreprises, les étudiants se spécialisent et sont sûrs de trouver une place dans les entreprises de la région.

Faire des universités concurrentielles et décentralisées, voilà l'objectif de la réforme : « si les universités veulent prendre la place que nous souhaitons leur voir occuper dans la formation continue — ce qui répond au souhait des usagers et des entreprises — elles doivent se montrer actives et prendre des initiatives », déclarait Fontanet lors de sa conférence de presse du 16 Octobre.

Mais ce dont la bourgeoisie est consciente, c'est qu'il est impossible de réformer le Supérieur sans réformer le Secondaire, tant la dépendance entre les deux cycles est grande. Et là, c'est une autre histoire !

La réforme du second cycle : du désir...

« Je m'occuperai avant tout du Secondaire », ce fut la première déclaration de Fontanet, nouveau ministre de l'Education Nationale. Pourquoi ? Parce que le 2ème cycle (de la 2ème au bac) est le seul élément du puzzle des réformes qui n'ait pas encore été trouvé. Pourtant, ce ne sont pas les idées qui manquent ! Et la « commission des sages » réunie autour de Joxe avec la participation d'hommes « éclairés » (B. Girod de l'Ain du « Monde », par exemple), était pleine d'imagination !

Hélas ! Les choses sont difficiles. Quand il s'agit de réformer le Technique, la bourgeoisie est à l'aise : elle n'est pas directement concernée. Mais les lycées, la bourgeoisie y a ses fils, et elle est donc particulièrement sensible à chaque initiative qui sera prise : il n'y a qu'à se souvenir du ram-dam fait autour de l'insignifiante « réforme du français » proposée par Emmanuel, pour s'en rendre compte.

Différents projets de réformes sont pourtant préparés : la peur des réactions fait qu'ils restent timidement dans les dossiers. Que disent-ils ?

Ils se rendent compte, d'abord, que la situation n'est pas bonne dans les lycées — ce qui, si ce n'est pas la marque d'une grande perspicacité, est déjà la preuve d'une certaine lucidité ! Ils préconisent donc, pour mieux « employer » les lycées, l'utilisation des locaux des lycées à plein temps. (Ce qui, soit dit au passage, nécessiterait un roulement pour les vacances et se verrait contrer par les pressions de l'industrie hôtelière, dont on a déjà vu — lors des réformes sur les vacances de février — la force qu'elle pouvait avoir pour faire reculer le gouvernement).

Puis ils veulent « changer la mentalité » (eh oui !) ; les enseignants ne seront plus des professeurs, mais des

« animateurs ». Le système d'enseignement sera bouleversé : un peu comme cela se passe dans les facultés aujourd'hui, il y aurait des cours fondamentaux (Français, Maths et Langues vivantes), et le reste serait à la carte, au choix des lycéens. Cette formule aurait l'immense avantage de faire jouer une sélection naturelle : les fils de la bourgeoisie, motivés par leur milieu familial et social, iraient vers les « options nobles », les fils d'ouvriers suivraient l'itinéraire inverse. Sur le contenu des cours eux-mêmes, il y aurait de grands changements. Ainsi, dans le cadre de l'« ouverture sur la vie », les cours d'histoire-géographie seraient remplacés par des cours sur la « vie sociale » (Le Marché Commun, comment fonctionne une entreprise, etc...). Les matières « non rentables » — telles la Philo — avant d'être définitivement supprimées se transformeraient en vastes fourre-tout de psychologie, sociologie, etc...

...à l'acte

Ce sont, on le voit, des réformes d'importance qui sont prévues. Elles apparaîtront d'autant plus gigantesques que, dans la réalité, le seul changement réel qui ait été effectué dans le second cycle... c'est le passage du congé hebdomadaire du jeudi au mercredi ! Si la bourgeoisie hésite tant à toucher à « ses » lycées, c'est qu'elle est extrêmement divisée sur ce qu'il convient de faire. Il ne faut pas sous-estimer les clivages réels entre les tenants du « modernisme », dont Edgar Faure est la vedette, et les fossiles du type Bayet, président de la Société des Agrégés, qui voient tout changement d'un œil terrorisé et n'envisagent guère que la trique pour faire tenir tranquilles les lycées.

La pression des multiples associations de parents d'élèves joue également toute innovation par trop spectaculaire. Et pourtant, tout le monde s'accorde sur une chose : il serait dangereux de laisser les lycées dans la situation où ils sont aujourd'hui.

Un problème politique

Certes, c'est avant tout parce que tout va mal, parce que l'Ecole ne répond plus à sa fonction économique de sélectionner et former la main-d'œuvre nécessaire, que la bourgeoisie essaie de la « réformer ».

Toutes ces réformes ont une logique commune : qu'il s'agisse du Supérieur, du Secondaire ou du Technique, c'est permettre que l'Ecole réponde aux besoins économiques d'aujourd'hui.

La bourgeoisie a besoin de techniciens, de cadres moyens, pas d'étudiants qui se ruent sur des matières « non rentables » (littéraires) pour sortir, après quelques années d'études, chômeurs et mécontents.

Car cet aspect politique préoccupe aussi la bourgeoisie : elle est inquiète, car ce manque de débouchés, le fait que l'école ne soit plus l'unique source de culture (voir l'importance de la TV, etc...), tout cela aboutit à la formation de « parasites intellectuels », qui non seulement ne sont pas « rentables », mais, de plus, critiquent violemment les valeurs et l'idéologie qu'on a essayé de leur inculquer. C'est le phénomène massif du « ras-le-bol » lycéen, c'est le « malaise enseignant » qui prend chaque jour plus d'importance, c'est cette crise des valeurs qui fait que, chaque jour davantage, les jeunes rejettent les idéaux de « Travail, Famille, Patrie » et s'élèvent d'une façon ou d'une autre, contre l'ordre établi.

L'incertitude de la bourgeoisie, l'indécision qui est la sienne, fait, pour les militants révolutionnaires du lycée, du collège ou de la faculté un terrain d'action très important.

Profiter de cette indécision, souligner les contradictions et l'immobilisme de la bourgeoisie, dénoncer ses opérations de poudre aux yeux (la participation dans les lycées, par exemple), voilà ce que se proposent de faire les militants lycéens de la Ligue et du Front des Cercles Rouges en engageant une campagne d'analyse et de dénonciation sur les fonctions de l'Ecole et une élaboration des perspectives d'action à avancer sur ce sujet. Nous reviendrons sur cette campagne dans les prochains numéros de « Rouge ».

Michel BEAUCHAMP

« les grandes affaires du PCF » de louis couturier

Le PCF a-t-il profondément changé depuis la mort de Staline ?

Une façon d'aborder ce problème essentiel est d'étudier la façon dont ses cadres politiques sont sélectionnés ou éliminés. Pénétrer dans « les grandes affaires du PCF » permet de comprendre comment ce parti conçoit la construction de son appareil.

L'auteur a choisi les Affaires qui, avec la coloration propre qu'imposent les circonstances, montrent la permanence de leur fonction : assurer le renouvellement de l'appareil, prévenir toute éventuelle opposition, éduquer l'ensemble du Parti.

Sont ainsi remises au jour l'Affaire Barbé-Celor (1931), l'Affaire Marty-Tillon (1952), l'Affaire Lecœur (1954), l'Affaire Servin-Casanova (1961), l'Affaire Garaudy (1970) et la deuxième Affaire Tillon (1970).

Quelle que soit la triste trajectoire d'un Garaudy, dont la mort politique coïncide avec la parution de « L'Alternative » on ne peut comprendre la signification de son « Affaire » sans connaître l'histoire de celles qui l'ont précédée.

Les militants doivent diffuser ce livre, en particulier auprès des militants critiques du PCF et de la CGT et auprès de ceux qui ont quitté ces organisations, écoeurés par les méthodes qu'ils virent utilisées au cours « d'Affaires » semblables à celles relatées par notre camarade Couturier.

(commandes à la SIE, librairie rouge, 12 F. plus 10% pour frais d'envoi.)

quatrième internationale

Le numéro 4
de la revue
est paru.

au sommaire :

- dossier Lukacs
- quand ils étaient ministres (le PCF à la libération)
- bilan de l'offensive révolutionnaire en indochine
- un faux débat : « Révolution ! » et l'URSS
- sur l'histoire du trotskysme en palestine
- grèce : bilan d'une dictature

POUR L'abrogation de la loi de 1920

qui a peur du planning familial ?

Mr Marcellin a pris sa plus belle plume pour notifier le 16 octobre au Mouvement Français pour le Planning Familial que le Ministère du Travail, de la Population et de l'Emploi lui refusait le statut d'utilité publique.

Marcellin a jeté là un beau pavé dans la mare des larmes hypocrites versées depuis l'affaire de Marie-Claire par les porte-paroles du pouvoir. A les entendre l'avortement n'avait pas à être libéralisé - sauf cas exceptionnels, la contraception apportant la bonne solution au

problème. Des projets de création d'un Office de Planification Familiale étaient annoncés depuis... 5 ans par le député UDR Neuwirth. Celui-ci n'a décidément pas de chance, on vient de lui rendre son projet car les crédits nécessaires ne sont pas prévus au budget, ce ne sera donc pas pour demain.

Par contre on frappe dès aujourd'hui la seule organisation qui a réalisé une prise en charge de la contraception depuis 16 ans et on y met les moyens :

- refuser le statut d'utilité publique qui a été demandé depuis 3 ans c'est rendre impossible une campagne officielle d'information et des possibilités de crédits

- les autres mesures qui viennent d'être prises : les Caisses d'Assurance maladie et d'Allocations familiales viennent de suspendre toutes les subventions qu'elles accordaient depuis deux ans au Planning. Les motifs de la Caisse-Maladie sont les suivants : « Les activités du mouvement n'entrent pas dans la compétence de l'assurance maladie ». Cette petite phrase innocente met le doigt sur ce qu'est la politique de la

santé : pas question de rembourser tout ce qui est préventif ! Non seulement refus de financer les centres de Planning mais aussi non remboursement de tout contraceptif et des consultations officiellement contraceptives.

Dès lors on peut suivre le cynique raisonnement du pouvoir : il est rigoureux : « En vérité nous vous le disons, le vrai remède c'est la contraception ! ».

« Oui mais la contraception, c'est de la médecine préventive, à l'appel, nous répondons absent ! »

Pour ce qui est des Allocations familiales la suspension de crédits ne s'accompagne d'aucune explication ; on peut penser que les « réticences » ne sont pas sans rapport avec l'évolution qu'a subi en 16 ans le Planning Familial.

Créé en 1956 en contradiction formelle avec la loi de 1920 il a groupé un certain nombre de médecins, enseignants, sociologues sous l'égide du Dr Weil-Hallé. Il répondait au désir d'une aile de la petite bourgeoisie libérale de lutter contre l'avortement en diffusant la contraception.

comment

L'esprit vient au ministre conservateur

« Sir Keith Joseph, ministre britannique de la Santé a annoncé qu'une série de mesures comportant notamment l'élargissement des services gratuits d'information et de contraception étaient en préparation. Les contraceptifs seraient accordés gratuitement à la population et particulièrement aux jeunes et aux célibataires ».

Voilà qui peut poser quelques problèmes à des esprits simplistes qui clament très fort que la bourgeoisie ne peut accepter de telles mesures. Mais pas plus qu'il n'y a lieu de trop chanter victoire avec les réformistes en voyant là l'un des signes de la transformation progressive vers un monde meilleur, il ne faut désertier un terrain apparemment si facilement récupérable par le capitalisme.

Lorsqu'en 1969 l'Angleterre avait légalisé l'avortement, déjà les mêmes questions s'étaient posées. Ce n'est qu'aujourd'hui que l'on peut apprécier dans toute leur complexité les ressources des pouvoirs bourgeois pour nourrir d'illusions la population en lui accordant des droits sans moyens : la liberté de l'avortement a été la liberté de s'inscrire sur les listes d'attente des hôpitaux publics... 6 mois à l'avance parfois et la liberté de faire prospérer les cliniques privées. Mais la situation ainsi créée malgré ses limites permet cependant un accroissement réel de la prise en charge des demandes : un accroissement que le ministère de la Santé chiffre douloureusement à 140.000. On pousse alors des cris d'alarme sur l'augmentation en regrettant le temps où la clandestinité permettait de les ignorer... Et ce sont les difficultés à faire face à ce problème qui font germer dans la tête d'un ministre conservateur des mesures étonnantes en faveur de la contraception gratuite ! Pour ces gérants de la pénurie capitaliste, calculs et choix sont clairs entre une diffusion gratuite des contraceptifs - même en y incluant les bénéfices

fabuleux des laboratoires pharmaceutiques - et le coût des journées d'hospitalisation pour avortement. Quelque surprenantes et contradictoires que puissent apparaître certaines mesures des pouvoirs bourgeois, on retrouve toujours la même cohérence, toujours la même et unique loi efficiente : celle de la recherche du maintien du profit maximum.

C'est elle qui de notre côté de la Manche aboutit pour l'instant à des solutions diamétralement opposées. Le capitalisme français retardataire, incapable d'investir pour développer un minimum d'équipements sociaux pour une médecine efficace, gratuite et préventive interdit l'avortement et sabote la contraception.

C'est pourquoi on ne saurait prétendre assumer la lutte pour l'émancipation des femmes par la poursuite d'un seul mot d'ordre isolé, coupé de l'ensemble de la réalité sociale et coupé de l'analyse des capacités concrètes d'adaptation du capitalisme au développement des forces productives aussi significatif et représentatif que soit ce mot d'ordre des conditions objectives nécessaires à l'émancipation de la femme.

La lutte pour la liberté de l'avortement, la lutte pour la contraception libre et gratuite doit être reliée à l'ensemble du combat révolutionnaire.

Nous devons par contre nous servir du cas de l'Angleterre comme exemple des possibilités matérielles qui existent, tout en dissipant les illusions qu'il véhicule.

au tribunal de bobigny
le 8 à 13 h 30 :
« Présents !
monsieur le président »

Passé le moment de la larme à l'œil sur la petite apprentie traînée en justice, et sur le « traumatisme » de l'avortement, pour mieux noyer les vrais problèmes, la presse bourgeoise et de gauche aujourd'hui se tait.

Car le vrai procès de l'avortement s'ouvre le 8 novembre à Bobigny, le procès de la loi réactionnaire de 1920. Est-il possible encore d'oser l'appliquer quand de l'aveu même des personnalités UDR, cette loi est périmée, dépassée, inadaptée au phénomène de masse que représente l'avortement et à l'évolution des mœurs... et à l'harmonisation des législations de l'Europe du Capital... ?

Le 8 novembre les juges ne bénéficieront plus du huis clos. La parodie de justice s'étalera clairement au su de tous, aussi triée et filtrée que puisse être la salle d'audience.

A l'accusation et à l'interrogatoire du magistrat, nous devons répondre avec la mère de Marie-Claire, avec les millions de femmes qui ont dû, voulu avorter, souhaité avorter sans pouvoir,

que nous récusons cette juridiction et son jugement, que nous récusons le droit que s'arroge la bourgeoisie de décider à la place des femmes et de les condamner systématiquement à reproduire et à élever gratuitement, selon ses besoins de nouveaux travailleurs... Tandis que cette même bourgeoisie transgresse en toute impunité ses propres lois à l'étranger ou à l'abri dans ses bonnes cliniques.

Toutes et tous, le 8 novembre à Bobigny, soyons là pour faire le procès de la justice de classe, le procès de la pénurie capitaliste des services sociaux, le procès de la médecine de profit. Nous devons là exiger l'acquiescement de la mère de Marie-Claire, exiger l'abrogation de toute législation répressive, nous devons poser là les vraies questions et exiger

* centres d'information et de diffusion gratuits de la contraception pour toutes et plus spécialement aujourd'hui la reconnaissance du Planning Familial comme d'utilité publique

* l'avortement libre et gratuit au centre hospitalier, remboursé par la Sécurité Sociale comme tout autre acte médical

* des crèches ouvertes 24h sur 24.

Ce mouvement fut à sa naissance attaqué violemment de tous les côtés : blâme de l'Ordre des Médecins, condamnation de l'Eglise, attaque à boulets rouges du PC !

Malgré tous ces obstacles, des centres d'informations s'ouvrirent dans tous les départements et la contraception marginale est devenue grâce à lui un état de fait. C'est à l'occasion des élections présidentielles de 1965 que tous les groupes politiques posent le problème de la contraception et c'est juste après que le député UDR Neuwirth dépose sa loi sur la contraception, votée en décembre 1967.

Pour certains membres du Planning, telle sa créatrice le Dr Weil Hallé, son rôle est terminé. C'est au contraire pour d'autres le moment d'un pas en

avant que Mai 1968 va accélérer.

Le mouvement commence à sortir du cadre étroit que certains ont pu facilement taxer d'ultra-réformiste pour mettre à son programme,

- la généralisation d'une éducation sexuelle pour tous les milieux

- le libre accès de la contraception pour les mineures

- l'abrogation de la loi sur l'avortement.

Dans notre lutte pour la contraception libre et gratuite pour toutes, le Planning familial est un outil que nous devons imposer.

- RECONNAISSANCE D'UTILITE PUBLIQUE POUR LE PLANNING

- CONTRACEPTION LIBRE ET REMBOURSEE PAR LA SS

JE N'AI JAMAIS
PU COMPRENDRE
QUE DES GENS
AIMENT FAIRE
L'AMOUR



Pays basque a bas la répression contre les réfugiés politiques !



Depuis plus d'une semaine, près de 80 militants basques ont entamé une grève de la faim dans les églises de Bayonne, de St Palais, et d'autres villages de la région. Ils manifestent ainsi leur résistance à l'arrêté par lequel Marcellin a interdit en France l'organisation révolutionnaire basque ETA.

Cette interdiction constitue un nouveau maillon dans la collaboration policière qui s'intensifie entre les gouvernements français et espagnol. Déjà en décembre 69, 10 militants d'ETA qui avaient réussi à s'enfuir de la geôle franquiste « modèle » de Bassauri demandaient l'asile politique en France. Le gouvernement français, qui vient alors de vendre 50 Mirages à Franco, agrmente la livraison d'un menu cadeau : les dix militants basques seront séparés et assignés à résidence dans des petits villages du centre et du nord de la France.

En clair, le gouvernement Pompidou considère comme délictueux d'avoir échappé aux prisons franquistes. Depuis, les gages de bonne volonté à l'égard du régime franquiste n'ont fait que se multiplier. De la complicité policière pour « le nettoyage des frontières » aux déclarations présidentielles favorables à l'entrée de l'Espagne dans le marché commun. De l'expulsion de Madarriga au Chili à l'assignation à résidence de deux rescapés de la fusillade d'Urdax. De l'interdiction de séjour de S. Carillo à l'assignation à résidence à Lille de 3 militants de ETA qui avaient au printemps dernier fait trois semaines de grève de la faim.

Cependant, dans la région, la solidarité s'organise. A Bayonne, un groupe de défense des réfugiés politiques s'est constitué réunissant un large front d'organisations politiques et syndicales. Les militants expliquent sur les marchés, à la porte des entreprises, dans les villages, à la sortie des églises le cas et les revendications des grévistes. Déjà une manifestation a rassemblé entre 2000 et 3000 personnes ; d'autres meetings et manifestations sont envisagés pour la semaine à venir. A Paris un cartel d'organisations, dont la Ligue Communiste, le Parti Socialiste, le PSU, les Etudiants Socialistes, le groupe occitan Fors s'est constitué. D'autres initiatives unitaires sont en cours à Dax, Mont de Marsan, Bordeaux.

Le Groupe de Défense des Réfugiés Politiques a élaboré une plateforme autour de quatre mots d'ordre fondamentaux :

- 1) Pour le droit des réfugiés politiques basques de vivre au pays basque Nord ou dans n'importe quel lieu en France !
- 2) Pour l'annulation de toutes les mesures d'expulsion et d'assignation à résidence des réfugiés politiques !
- 3) Mêmes droits politiques et syndicaux pour les réfugiés que pour les citoyens français !
- 4) Contre la collaboration Franco-Pompidou, agissons !

Les second et troisième mots d'ordre du comité ont été jusqu'à présent rejetés par les grévistes de la faim nationalistes de la cathédrale, alors qu'ils sont acceptés par les grévistes révolutionnaires internationalistes de l'église Saint-André qui marquent ainsi leur volonté de prendre la défense de tous les réfugiés politiques et de lier leur lutte à la classe ouvrière française. Le débat autour de ces mots d'ordre permet de clarifier la signification politique du soutien sans exclure les mobilisations les plus larges possibles pour la défense de toutes les victimes de la répression.

Nous devons tout faire pour appuyer cette lutte. En effet, les hauts faits de la collaboration Franco-Pompidou n'ont rien de fortuit. Ils illustrent seulement la compréhension qu'a la bourgeoisie d'opposer un front policier commun à la montée révolutionnaire en Europe. C'est pourquoi nous devons répondre coup pour coup, dans le cadre d'une campagne prolongée de défense des réfugiés politiques.

Correspondant



2.000 personnes à la Mutualité le jeudi 26 octobre au meeting du Comité du 5 janvier « Pour une Tchécoslovaquie libre et socialiste ». Y prirent la parole J. Pelikan, I. Sling, fils de Otto Sling, pendu en 1952, et V. Ochetto, ainsi que diverses organisations qui soutenaient ce meeting, dont Alain Krivine pour la Ligue Communiste.

chili

du côté de la classe ouvrière

On connaît les caractéristiques de l'intense lutte de classe que connaît le Chili : le rôle grandissant de l'armée bourgeoise, favorisé par la politique de l'UP ; sombre mystification du mot d'ordre stalinien pour faire face à la « grève bourgeoise » : produire. Les informations qui nous parviennent permettent de souligner un autre aspect : malgré les points marqués par la bourgeoisie, la trahison réformiste, la classe ouvrière a mis à profit la situation pour conquérir de nouvelles positions.

Ainsi 40.000 jeunes se sont mobilisés pour assumer la distribution et la conduite de camions réquisitionnés. En même temps que les appels à la « production » étaient entendus, les travailleurs, dans nombre de cas, ont exigé et obtenu la « réquisition » d'une série d'entreprises nouvelles ; mieux, ils assurent souvent le contrôle ouvrier non seulement de l'approvisionnement mais aussi de la production.

Dans le Cordon Cerrillos, important faubourg ouvrier d'avant-garde de Santiago, qui s'était déjà massivement mobilisé en Mai-Juin, en une semaine trois nouvelles entreprises au moins sont réquisitionnées : CIC, Salinas y Fabre, Codina. A Concepcion, deuxième ville du pays, bastion ouvrier, les travailleurs des syndicats, les « Juntas » d'approvisionnement, le Centre de Mères de famille, les bidonvilles, les étudiants, ont formé cinq « comités de coordination » des luttes populaires, pour l'impulsion de comités de vigilance et d'auto-défense et dont la perspective de création d'un Comité Municipal de Travailleurs. Toujours à Concepcion, les travailleurs ont obtenu la réquisition de la filiale locale de la DOW Chemical (pétrochimie) et occupent une firme d'électro-metallurgie. Par ailleurs, à Santiago, deux bi-

donvilles ont résisté victorieusement à certaines attaques « préventives » de bandes fascistes sorties des beaux quartiers etc.. (d'après « El Rebelde », organe du MIR, du 22 au 29 octobre).

Ainsi il y a fréquemment « rencontre » entre les exigences confuses des travailleurs et les mots d'ordre de camarades du MIR, appelant à la mobilisation autonome pour le contrôle et l'organisation de l'approvisionnement, le contrôle ouvrier et l'auto-défense dans les usines, la promotion d'organes de pouvoir alternatif à la base. Ainsi une riche expérience ouvrière munit actuellement au Chili. Mais au-dessus d'elle est pendue l'épée de Damoclès du dévoiement et des trahisons des réformistes.

antilles

l'indépendance est un mot tabou

« Je puis vous assurer que le mot d'indépendance n'appartient pas au vocabulaire politique de ces départements. Il est absolument tabou. Je ne l'ai jamais entendu prononcer. S'il est possible que certains éléments, notamment dans la jeunesse pensent à l'indépendance des régions en question, ils n'osent pas en parler de peur d'effaroucher une population qui est profondément liée avec la France ».

Ce langage préhistorique c'est Xavier Deniau secrétaire es-colonies (des TOM-DOM) qui tient, de retour d'une tournée de popotes coloniales dans les Antilles françaises à 7.000 kms de la mère-patrie. Sans honte voici ce qu'il passe sous la table : l'interdiction de toute

manifestation ou défilé lors de son séjour ; les heurts violents entre les « képis rouges » et des jeunes manifestants malgré l'interdiction ; les pierres lancées contre le mess des officiers où Deniau sablait le champagne ; la grève des lycéens de Fort-de-France, capitale de la Martinique.

Ah ! Qu'ils sont Français ! Mais pourquoi alors par milliers les travailleurs martiniquais ont-ils

suivi la grève générale appelée par FO et la CGTM ? Tous les grands chantiers du bâtiment arrêtés ; le port paralysé par les dockers ; les principales usines sucrières cessant le travail à 100 % ; 80 % à la raffinerie fleuronne de l'« industrialisation » coloniale ; et ainsi de suite dans les PTT, ceux des Ponts et Chaussées, chez les Municipaux...

Ah ! Qu'ils sont Français !

uruguay

défendons les prisonniers politiques

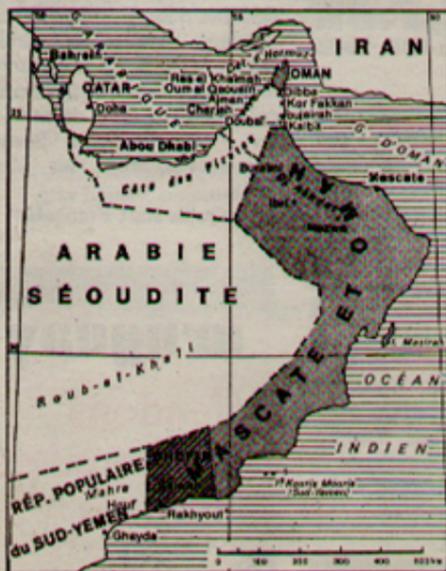
Le comité de défense des prisonniers politiques en Uruguay a tenu le 17 octobre sa première conférence de presse. Alain Labrousse, Georges Pinet et Maria Esther Gillio y prirent la parole. Le comité vient de publier un dossier d'information sur la répression en Uruguay, où depuis l'Etat de guerre interne décrété le 15 avril 1972 l'arbitraire est désormais légal. Enlèvements, tortures, attaques parallèles des sinistres « escadrons de la mort »... tout est bon pour réprimer les militants révolutionnaires, et particulièrement le MLM-Tupamaros.

RECTIFICATIF

Dans le No 169 de Rouge relatant le massacre de Trelew, il était indiqué que les tracts jetés à Paris devant l'ambassade d'Argentine étaient signés « Cuarta Internacional », une ligne avait sauté, il fallait lire : « PRT - seccion argentina de la Cuarta Internacional ».



Le président de la République Populaire et Démocratique du Yémen, Salem Robaya Ali, s'adresse à un groupe de miliciens.



bas les pattes devant le yemen du sud

Une partie importante se joue en ce moment au bord du Golfe d'Aden : son issue déterminera pour une période les rythmes de radicalisation des masses dans la Péninsule Arabique, et ne manquera pas de rejaillir sur l'équilibre général des forces dans tout le monde arabe.

Autour du Golfe Arabique sont répartis les 2/3 des réserves mondiales connues en pétrole. Il est vital, pour l'impérialisme, et en premier lieu pour les USA, de garder la haute main sur l'accès à cette source d'énergie. Secondairement, le contrôle de ces rivages commande pour une part la maîtrise de l'Océan Indien, à la jonction des côtes africaines et du sous-continent indien. Le retrait progressif de la Grande-Bretagne, gardienne traditionnelle de la région, a entraîné une redistribution des rôles : à l'Iran, la garde des rives du Golfe « persique », à l'Arabie Saoudite la charge de la police dans la péninsule proprement dite. Le tout, sous la haute surveillance du département d'Etat. Après l'extension du maquis dhofari, l'accession de l'extrême-gauche au pouvoir à Aden, grèves et manifestations avaient gagné un à un tous les émirats et principautés du Golfe. Avant que ces différents fronts de lutte ne se stabilisent et approfondissent leur jonction organisationnelle, il fallait intervenir d'urgence. En frappant leur base arrière, la République populaire démocratique du Yémen. Sur le plan militaire, la contre-offensive impérialiste a procédé en 2 temps :

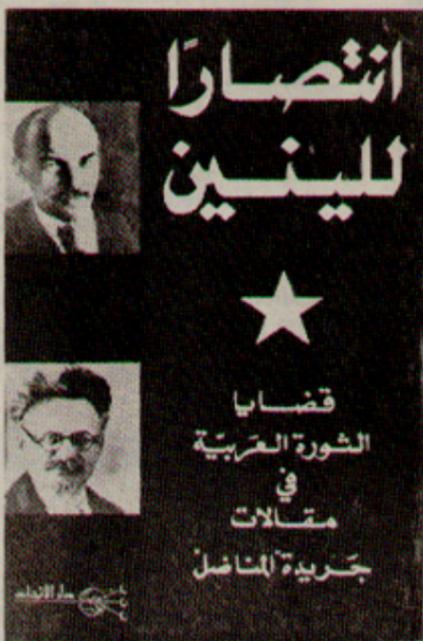
- Dans le but de réduire le foyer du Dhofar, l'Arabie Saoudite a armé les féodaux chassés en 1967 et 1969 par l'arrivée au pouvoir du Front National de Libération Sud-yéménite (FNL), puis les jacqueries paysannes. Les bandes ainsi constituées ont essayé d'investir le Hadramaout, la province la plus orientale de la RPDY et base de repli des guérilleros du Front Populaire de Libération du Golfe Arabique Occupé (FPLOGA) avec pour objectif de créer un Etat rattaché à l'Arabie Saoudite. Le résultat, par rapport aux objectifs de départ, fut piteux.

- Depuis l'été dernier, on est entré dans une deuxième phase de l'offensive. Les émirs, cheikhs, etc., base sociale sur laquelle la réaction pensait appuyer sa « reconquête » du Sud-Yémen, ayant fait la preuve de leur incapacité à tenir ne serait-ce qu'une

seule oasis, le roi Fayçal mise à présent sur une intervention militaire du Nord-Yémen. Il veut faire basculer le gouvernement du Nord vers une solution armée contre le régime sudiste. S'il peut compter sur la participation enthousiaste des groupes les plus réactionnaires (les féodaux), Fayçal doit cependant compter aussi avec les réticences de l'aile « bourgeoise » qui a opté pour une ouverture au marché mondial de ce pays à peine sorti du Moyen-Age.

Ces difficultés, ces rivalités au sein même de la réaction expliquent qu'en réponse aux attaques incessantes contre le Sud, le Koweït et un certain nombre de pays membres de la Ligue Arabe aient proposé leurs bons offices. Les intérêts de la « bourgeoisie » nord-yéménite entrent en résonance avec ceux des régimes arabes qui craignent qu'au travers de la croisade contre « les communistes athées » d'Aden, le roi Fayçal ne tire par trop de marrons du feu. Par ailleurs, les gouvernements proposent au FNL et au peuple sud-yéménite d'envisager une réunification avec le Nord sur la base d'une liquidation des éléments socialistes et progressistes de son gouvernement !

Mais cette divergence sur le choix des moyens à employer (invasion armée immédiate ou seulement en dernier recours) ne doit pas faire oublier que le but de tous ces régimes est fondamentalement identique : neutraliser au plus vite le processus en cours depuis 1969 au Yémen du Sud. La rencontre à Djeddah en juillet dernier de tous les riverains de la Mer Rouge, à l'exception de la RPDY, a permis de constituer sur cette base une véritable « sainte alliance ». L'accord de principe sur la réunification intervenu au Caire entre les deux Yémen (23 octobre) signifie que pour l'instant la solution belliciste a été écartée. Il manifeste l'isolement du régime sud-yéménite, acculé à la défensive sur tous les fronts, extérieur comme intérieur. La responsabilité des directions des Etats ouvriers qui se proclament les « défenseurs de la révolution sud-yéménite », et en particulier celle de l'URSS, est directement engagée dans l'issue de la crise. Pour sauvegarder les acquis de la révolution de 1969, les masses sud-yéménites, les militants révolutionnaires du FNL ne peuvent compter que sur eux-mêmes, et sur la solidarité des forces progressistes de la région comme des autres parties du monde.



Recueil d'articles sur la révolution socialiste arabe, publié à Beyrouth par des militants marxistes-révolutionnaires arabes, qui diffusent par ailleurs chaque mois la revue « Al Mounadel » (Le Militant).

En vente à la librairie « Rouge ». Prix : 7 f 50.



Je désire prendre contact avec la Ligue Communiste

NOM.....

ADRESSE.....

Age.....Profession.....

Lieu de travail (facultatif).....

Rouge

10, imp. Guéméné - Paris 4 -
téléphone 272 88 96 ou 272 68 82
CCP 25 043 88 - paris

Directeur de la publication
Charles Michatoux
Directeur de la rédaction
Henri Weber
Secrétariat de rédaction
Philippe Beauchamp, Daniel
Bensaïd, Alain Clément, Ber-
trand l'heigouach, Joseph
Krasny, Alain Krivine, Michel
Lenoir, Philippe Sabathé,
Christiane Tillier.

Les articles signés n'engagent
pas nécessairement le point
de vue de l'organisation.

tarif des abonnements

pour	la france		l'étranger	
	sous pli	ouvert	ouvert	fermé
un an	90	150	110	180
six mois	45	75	55	90

par avion: écrire à ROUGE
Seules les demandes d'abonnement
accompagnées de leur règlement im-
médiate sont prises en considération.
Pour tout changement d'adresse, join-
dre 1fr.50 et la dernière bande.

Impression : SAIE Moriamé
61, faubourg Poissonnière - Paris (9)

soutenez Rouge, abonnez-vous !

Je désire m'abonner à Rouge

NOM.....

ADRESSE.....

Abonnement choisi.....